

Lambres-lez-Douai



VILLES ET VILLAGES FLEURIS

CANDIDATURE 2022



Mot du Maire - p.4

Motivations pour obtenir le label - p.5

6 > 12 Partie 1 : Présentation de la commune

1. Carte d'identité
2. Origines historiques
3. Economie, culture, social
4. Lambres un territoire en effervescence
5. Côté tourisme

13 > 35 Partie 2 : Cadre de vie : pilier de la démarche « ville en transition »

1. Présentation de la stratégie ville en transition
2. Grands projets
3. Animations de la démarche

36 > 59 Partie 3 : Une ville mobilisée pour son patrimoine naturel

1. Le service municipal des espaces verts
2. Le patrimoine végétal et le fleurissement
3. Gestion environnementale des espaces verts
4. Qualité de cadre de vie et de l'espace public

60 + ANNEXES

1. B.D Bulles de vi(II)e
2. Revue de presse 2021 / 2022
3. Etude ilots de fraîcheur
4. Plan de gestion des espaces verts
5. Charte de l'arbre
6. Inventaire du patrimoine arboré

Mot du Maire



Depuis plus de 20 ans la ville de Lambres-lez-Douai mène une démarche permanente d'amélioration du cadre de vie de ses habitants dans tous les quartiers de la ville.

L'objectif est de favoriser un bien-vivre local porteur de lien social et de convivialité. Les différents labels obtenus par notre ville dans divers domaines marquent les progrès réalisés au fil des années par nos équipes.

La préservation et la valorisation de notre environnement, le développement durable, la démarche de ville en transition sont des thèmes dominants et transversaux de notre action publique, véritable colonne vertébrale de notre programme municipal.

Cet état d'esprit de l'ensemble des acteurs s'intègre dans tous les projets menés par la ville, dans la concertation et l'adhésion. Le projet de ville en transition engagé en 2020 a pour objectif d'accélérer nos démarches et nos actions en prenant en compte l'urgence climatique et environnementale actuelle.

Notre démarche se veut volontariste et participative. Tous les citoyens et les partenaires socioéconomiques sont invités à être acteurs, aux côtés de la municipalité, des projets de réhabilitation et de transformation des quartiers. Dialogue de proximité et concertation active sont des vecteurs forts de cette démarche que nous souhaitons amplifier par notre implication dans le collectif

régional « Vers des territoires vraiment participatifs » animé par le CERDD Hauts de France.

Notre ville, par sa situation le long d'une rivière, la Scarpe et ses abords verdoyants, est incluse dans le périmètre de la trame verte et bleue de notre agglomération. En complément, nous travaillons en continu sur l'embellissement du cadre de vie dans tous les quartiers de la ville, avec un effort particulier sur l'accessibilité des espaces publics. Le renforcement ou l'aménagement d'ilots de fraîcheur s'est ajouté à nos préoccupations avec un programme de plantations d'arbres sur 3 ans visant cet objectif. En parallèle un travail sur le choix d'espèces moins gourmandes en eau a été mené tout en renforçant nos capacités de stockage de l'eau de pluie (80m³) permettant une économie prévisionnelle de 1100m³ par an et faire face aux problématiques de sécheresse à venir.

Le volet information, communication et sensibilisation est particulièrement important lorsque l'on veut impliquer, mobiliser nos habitants et partenaires. Des rencontres entre élus et habitants sont organisées pour restituer l'avancement de notre projet et les orientations à venir.

Depuis plusieurs années la municipalité a entrepris l'aménagement en gestion différenciée d'un site de 7ha situé en bordure de rivière : le parc Martial Vandewoestyne. Aujourd'hui la vocation de ce site, que nous voulons exemplaire, est de pouvoir sensibiliser sur la préservation et l'enrichissement de la biodiversité par des actions pédagogiques et des opérations de démonstration. Pour accompagner ces orientations, le Pavillon de la Nature a été inauguré en 2017. Cette démarche a été étendue au jardin Chœur avec une expérimentation de la permaculture et au bois Samain gérés dans le même esprit de préservation.

Faire entrer la nature en ville est une démarche vertueuse que nous menons dans la durée avec la détermination de nos équipes élus et agents unis autour d'un même objectif. Les valeurs portées par le Concours Régional des Villes et des Villages Fleuris renforcent la motivation de tous et la dynamique de notre ambition d'une ville durable et désirable.

Bernard GOULOIS

Motivations pour obtenir le label



La préservation et le renforcement du cadre de vie Lambrésien est inscrit dans notre ADN.

Le patrimoine naturel de Lambres-lez-Douai est un privilège que nous avons toujours eu à cœur de préserver, valoriser et renforcer. Notre démarche d'amélioration continue du cadre de vie a toujours été un axe fort de notre politique locale. Elle est devenue indispensable avec les enjeux de la lutte et de l'adaptation aux changements climatiques.

Dans ce sens, depuis plusieurs années, nous menons avec ambition et volonté, un programme de transition écologique qui poursuit les objectifs principaux suivant :

- La totale transversalité,
- Une dynamique partenariale forte
- Le citoyen comme acteur indispensable à la transition
- D'atteindre la neutralité carbone en 2050
- De devenir un territoire résilient qui s'adapte aux changements climatiques

Pour y répondre, Lambres-lez-Douai s'inscrit dans le mouvement des villes en transition.

L'obtention du label villes et villages fleuris, nous permet de nous inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos actions en faveur du cadre de vie.

Nos équipes sont quotidiennement mobilisées afin de continuer à proposer des espaces végétalisés de qualité, des lieux de rencontre où les habitants peuvent créer du lien et y ressentir du bien-être.

L'obtention d'un label et surtout la démarche de labellisation associée induisent une motivation forte des équipes concernées, une dynamique de progression vers les objectifs attendus et permettent également de structurer cette démarche.

Le processus d'évaluation associé à l'attribution du label apporte en effet d'entraînement et d'accélération sur les actions engagées et les résultats obtenus. Cela constitue un formidable outil d'animation.

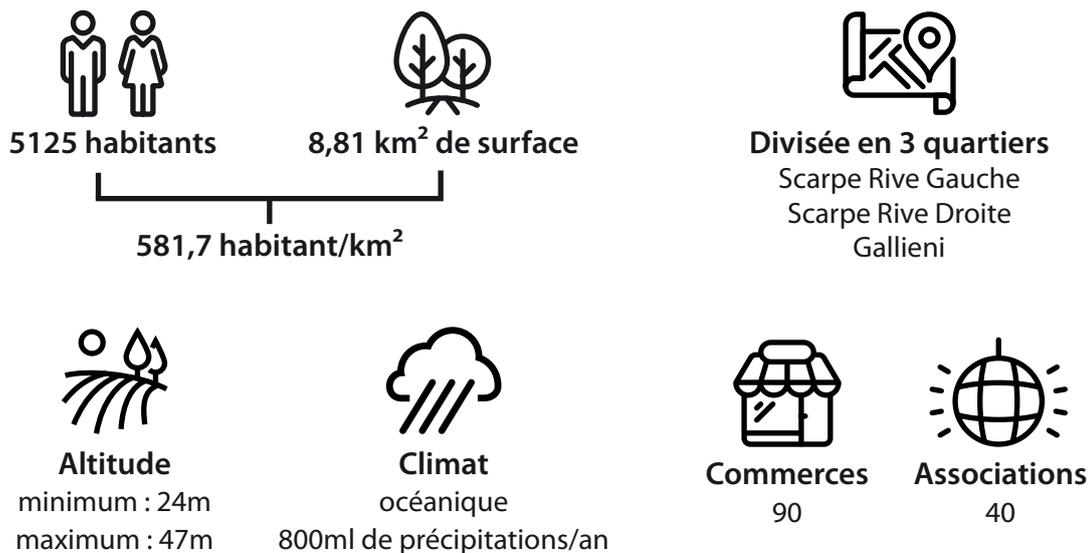
L'esprit du label villes et villages fleuris est à ce titre complètement en phase avec nos orientations sur ces thématiques et nous offre ainsi une belle opportunité de progrès.

Partie 1

Présentation de la commune



1. Lambres-lez-Douai : carte d'identité



Une situation géographique privilégiée

Située dans le département du Nord, en région des Hauts-de-France, la commune se situe dans l'agglomération de Douai à seulement 2,5 kilomètres du centre-ville de cette dernière.

Lambres se situe dans la vallée de la Scarpe traversée par la Scarpe et la Petite Sensée, rivières qui constituent une véritable trame verte et bleue. Lambres-lez-Douai fait partie de « Douaisis Agglo ». Elle est située à 24km d'Arras et à 43km de Lille.

2. Des origines historiques lointaines

La ville a pris divers noms au cours de son histoire avant de s'appeler « Lambres-lez-Douai ». Les documents d'archives, rares car celles-ci furent détruites lors du bombardement d'août 1944, permettent d'en situer quelques-uns.

La première mention apparaît en 574 après J-C Lambrae vicus (cité en 574 par Grégoire de Tours). Lambrae in pago ostrebano en 887 dans le cartulaire de Marchiennes. Lambrae en 886 titre de Saint Vaast d'Arras. Villa quae dicitur Lambrae en 916 au titre de l'Évêché d'Arras. Lambres en 1076 titre de Saint Amé de Douai. Lambres en 1166 titre de l'Abbaye de Vaucelles.

Lambres au XIII^e siècle. Lambres-lez-Douai par décision du Conseil Municipal du 24 mars 1932.

Aux IX^e et X^e siècles, Lambres appartenait au roi Charles IV puis à l'Évêché de Cambrai ; en 843, après le partage de Verdun, le petit comté d'Ostrevant devient une zone frontière, enjeu de rivalités entre les Princes de ce temps.

La donation de Charles Le Simple a lié pour un siècle et demi l'histoire de Lambres à celle de l'Évêque de Cambrai.

À la même époque, les Comtes doivent partager leur pouvoir : les Châtelains (leurs alliés) se font céder ou s'emparent de certains biens de leurs maîtres en échange de leur fidélité. C'est ainsi que Lambres passe de l'autorité des Évêques à celle des Seigneurs (seconde moitié du XIe siècle).

Du XIe siècle à la révolution de 1789

En 1076, une nombreuse escorte amena à Lambres Gérard II Évêque de Cambrai. Tout au long des siècles suivants, Lambres passa de seigneur en seigneur, jusqu'à ce que la Révolution vînt détruire l'antique et noble seigneurie de Lambres. Elle avait duré 600 ans.

De 1789 à nos jours

En 1790, le village compte 140 habitants.

De 1804 à 1809 on a le même nombre de maisons, mais :

- Pas d'église (culte exercé dans la ferme Bonnier).
- Pas de fontaine publique, ni citerne ni abreuvoir.
- Par contre, on trouve un presbytère avec jardin, des biens communaux en terres (3 ha et demi) et en prairies (30 ha et 39 ares).

Les arbres du village sont des bois blancs (300), des saules (900), des frênes (600) tous âgés de deux ans au moins. Les propriétaires sont paysans (11%), bourgeois (14,9 %), nobles (27 %) membres du clergé (33,6 %).

Les autres habitants sont locataires de biens communaux, pauvres ou assistés (18 %) environ. Les artisans et les commerçants sont peu nombreux (sources datant de Messidor An VI), on recense : 13 tordeurs d'huile, 4 meuniers, 3 éclusiers, 1 maréchal-ferrant, 1 charron, 1 maçon, 14 cabaretiers et 1 marchand de tabac ; il n'y a ni boucher, ni boulanger, ni épicier, les familles vivent en autarcie partielle.

La commune est restée rurale jusqu'en 1850 environ, depuis cette époque jusqu'au début du XXe, on recense des habitants de type « ouvriers » qui travaillent hors de la ville (révolution industrielle) dans les usines voisines ou les mines.

Lors de la guerre 1939-1945, Lambres subit de lourds bombardements. Le centre-ville fut détruit en août 1944, l'église anéantie sera reconstruite en 1963.

La période 1970-1990 a vu l'aménagement de la mairie, des salles des fêtes dans une ancienne ferme (ferme Cockenpot) située au centre de la ville, puis la construction des salles de sport, de la MJC, médiathèque municipale (Espace Hélios), bâtiment réhabilité en 2005-2006, du centre social, des écoles dont une école de musique municipale.



Notre héros local : Sigebert Ier géant et personnage historique

Avant d'être le géant de Lambres-lez-Douai, Sigebert est un roi franc, petit-fils de Clovis. Et on peut dire que la vie de Sigebert est loin d'être tout repos. A la mort de son père Clotaire 1er, en 561, le royaume est partagé en 4 entre ses fils. Sigebert hérite de l'Austrasie, un territoire qui se situe sur le nord de la France, la Belgique jusqu'à l'ouest de l'Allemagne.

Sigebert Ier épouse Brunehaut, une fille du roi des Wisigoths d'Espagne Athanagild, lui assurant de nombreux territoires.

Ce qui ne plaît pas du tout à Chilpéric. Jaloux de son frère Sigebert, il décide d'épouser Galeswinthe (sœur aînée de Brunehaut). Malheureusement, cette dernière sera rapidement assassinée par Frédégonde, maîtresse de Chilpéric qui deviendra par la suite son épouse. Pas commode Frédégonde!

C'est là que commence vraiment les ennuis pour Sigebert. Pour venger sa sœur, Brunehaut pousse son mari Sigebert Ier à attaquer Chilpéric. A la suite des combats et de ripostes Sigebert prend finalement l'avantage et accède au trône de Neustrie à Vitry-en-Artois en 575. Alors qu'il est acclamé roi par les sujets de Chilpéric, Sigebert est assassiné par deux esclaves envoyés par Frédégonde (toujours elle) qui n'a pas renoncé à reconquérir les terres. Les funérailles royales de Sigebert auront lieu à Lambres-lez-Douai (Lambres sur la Scarpe à l'époque).

La dépouille de Sigebert sera transférée quelques années plus tard à Soissons. On recherche toujours des traces de sa sépulture.



«L'histoire de DOUAI... A Toute Berzingue !»
Lorant Deutsch

Sigebert devint géant!

Le premier géant Sigebert voit le jour en 1956, créé par un groupe de Lambrésiens. Il sera rapidement accompagné dans ses sorties par le groupe musical « la Mérovingienne ». En 1980, le géant est reconstruit avec la grande participation des jeunes du collège. En 2003, le géant renaît une nouvelle fois. Pierre Dupont, artiste-céramiste s'empare du projet. L'année 2022, marquera une nouvelle fois l'histoire du géant Sigebert, qui se révèle roi d'osier porté.



3. Economie, culture et social

La commune est dotée de plusieurs équipements publics qui sont au service des habitants.



Jeunesse

- 1 groupe scolaire de 280 élèves (élémentaire et maternelle)
- 1 école élémentaire d'application de 180 élèves
- 1 école maternelle de 100 élèves
- 2 restaurants scolaires
- un collège de 500 élèves
- 1 centre d'accueil d'été (ALSH)
- 1 espace petite enfance



Séniors

- 1 EHPAD « Les jardins de Théodore »
- 1 résidence seniors « Les Boutons d'or »
- 1 béguinage « La fermette aux bleuets »

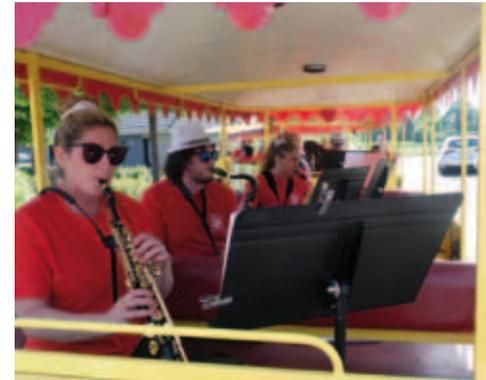
Santé

- La clinique St-Amé



Culture

- 1 MJC de + de 1000 adhérents
- 1 salle de spectacle (120 places)
- 1 médiathèque
- 1 école municipale de musique
- 1 harmonie municipale classée en honneur prestige
- 1 maîtrise des petits chanteurs
- 1 ludothèque



Sport

- 1 stade (dont 1 terrain synthétique)
- 2 salles des sports
- 1 dojo
- des courts de tennis couvert et ouvert

Associations

- + de 40 associations de sport, de loisirs, culturelle et de solidarité sur le territoire



Entreprises

- 90 commerces et entreprises répertoriés à Lambres-lez-Douai dont 2 zones d'activités (Ermitage 1 & 2)
- 1 marché hebdomadaire en centre-ville



FOCUS : Lambres-lez-Douai, au cœur de « la vallée de la batterie » des Hauts-de-France

Avec l'implantation de l'usine Renault sur son territoire, Lambres-lez-Douai devient l'une des 3 villes des Hauts-de-France à accueillir une usine de construction de batteries pour véhicule électrique.

La première usine devrait être opérationnelle en 2024. C'est l'entreprise chinoise Envision qui ouvrira une usine de construction de batteries pour véhicules électriques qui sera installée sur le site de Renault Georges-Besse.

Envision estime à 9 gigawattheures (GWh) de batteries la capacité de production en 2024. Sachant qu'une Renault Zoe est équipée d'une batterie de 52 kWh, 170 000 véhicules pourraient être équipés chaque année dès le lancement. En 2030, l'usine pourrait monter en capacité

pour atteindre une production annuelle de 24 GWh, en fonction de l'évolution du marché.

Sans compter l'impact économique que peut avoir l'implantation de cette entreprise sur notre territoire, c'est aussi une opportunité pour avancer sur le sujet de la réduction des émissions des gaz à effet de serre (responsables du changement climatique) et améliorer la qualité de l'air en ville grâce à des émissions nulles à l'échappement.

En France, l'ADEME indique dans un rapport paru fin 2017 que les émissions de gaz à effet de serre induites par la fabrication, l'usage et à la fin de vie d'un véhicule électrique, sont actuellement 2 à 3 fois inférieures à celles des véhicules équivalents thermiques.



4. Lambres-lez-Douai, un territoire en effervescence

Lambres est animée par une vie associative très active, près de quarante structures qui interviennent dans les domaines très variés (solidarité, action sociale, culture, sports, loisirs) et par une Harmonie Municipale classée en Honneur Prestige avec 90 musiciens. La ville compte aussi une école de musique renommée de 250 élèves qui intègre en son sein une chorale et la Maîtrise des Petits Chanteurs Lambrésiens qui donne des concerts en France et dans le monde.

Elle s'appuie également sur la jeunesse au travers de nombreuses actions menées en collaboration avec la Maison des Jeunes et de la Culture/Espace Hélios, les écoles communales et les associations

Le festival de Sigebert

5 jours de fêtes dans toute la ville avec un cortège carnavalesque, une fête foraine, un critérium cycliste et bien d'autres...



«Ville active et sportive»

La ville a reçu le label « ville active et sportive » (2 lauriers) en février 2018. Cette distinction récompense la collectivité mais également l'ensemble des associations locales, les bénévoles qui s'impliquent quotidiennement pour proposer une initiative innovante et une offre complète d'activité physique et sportive, en complément de la gestion et de l'utilisation d'un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de nature en adéquation avec les besoins de la population.



locales. Lambres a intégré le réseau « Ville Amie des Enfants » piloté par l'UNICEF en 2007.

Lambres-lez-Douai, s'est vue attribuer le label « Bien Vieillir, Vivre ensemble ». Ce label tient compte de la démarche forte engagée par la ville au niveau de la qualité de vie des aînés : le service d'aide au déplacement, l'adaptation du logement, la prévention santé, l'activité physique, les spectacles et ateliers...

Sur les plans des festivités, plusieurs grandes manifestations font partie de la culture populaire et des traditions locales :

Le Trail Nature

organisé fin juin avec plus de 700 participants avec un parcours verdoyant très apprécié le long des berges de la Petite Sensée.

La fête au Pays

avec ses nombreuses activités pilotées par la MJC fin juin et qui accueille jusqu'à 15 000 visiteurs chaque année. Cette manifestation accueille le Concours National d'Attelage qui a lieu sur le stade Drécourt.

Le marché de Noël

constitue un véritable village savoyard avec animations et spectacles en permanence. Cet ensemble de près de 60 chalets prend chaque année de plus en plus d'importance.

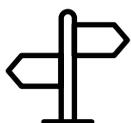


5. Coté tourisme

Pour valoriser l'attractivité du territoire, Douaisis Agglo, a pris en charge la compétence légale consistant en la promotion, l'accueil, l'information et la coordination des partenaires du développement touristique local sur les 35 communes qui la compose, dont Lambres-lez-Douai. A cette fin, l'agglomération a procédé à la création en 2017

d'un office de tourisme intercommunal.

Les services de la mairie sont régulièrement en contact avec l'office de tourisme afin de promouvoir nos grands événements locaux qui assurent l'attractivité touristique de notre ville comme le festival de Sigebert, la fête au pays, le marché de Noël.



Tourisme

- 2 locations type Air B&B
- Hôtels accessibles à moins de 3km du centre-ville
- Office de tourisme situé à Douai
- 1 visite guidée « Lambres-lez-Douai, Art Déco » proposée par Douaisis tourisme
- 1 boucle de randonnée pédestre ou cyclotouriste de 20km « Chemin des eaux »
- 1 circuit « trail et running » de 8,2 km « Entre 2 Scarpe »
- Echappée à vélo électrique régulièrement organisée sur Lambres-lez-Douai par Douaisis tourisme
- 5 restaurants sur Lambres-lez-Douai et notamment la très récente ouverture du restaurant « Nicolas, la suite au cottage ». Un lieu convivial dans un écrin de verdure qui peut accueillir des événements privés et professionnels.



Partie 2

Le cadre de vie : pilier de la démarche « ville en transition »



1. Les objectifs de la démarche et stratégie de mise en œuvre

Lambres-lez-Douai, ville en transition

Après l'élaboration et la mise en œuvre d'un Agenda 21 local de 2014 à 2020, la ville a souhaité renforcer sa démarche pour s'inscrire dans le mouvement des villes en transition.

Qu'est-ce qu'une ville en transition ?

Construire une ville en transition consiste très largement à réduire la consommation d'énergie tout en relocalisant l'économie à travers le développement de cultures potagères, de transports propres comme le vélo, des énergies renouvelables, du recyclage, etc... Ceci s'accompagne de valeurs humanistes se traduisant par l'entraide, ou encore l'échange de biens et de services au sein de systèmes d'échanges locaux.

Pour poursuivre son engagement dans le domaine du développement durable, la commune construit actuellement une stratégie intégrée de développement durable incluant les enjeux liés au changement climatique, les Objectifs Développement Durable 2030, l'implication citoyenne et cela dans une dynamique d'accélération, de changement et de réorganisation.

Le projet de développement durable devenant le projet transversal pris en compte dans l'ensemble des projets et actions élaborés par la collectivité.

La stratégie intégrée de développement durable a pour ambitions :

- **La totale transversalité,**
- **Une dynamique partenariale forte,**
- **Le citoyen comme acteur indispensable à la transition,**
- **L'atteinte de la neutralité carbone en 2050,**
- **La résilience de notre territoire pour mieux s'adapter aux changements climatiques.**

Pour répondre à ces objectifs, Lambres-lez-Douai s'inscrit dans le mouvement des villes en transition. D'ici la fin de l'année 2022, la commune sera dotée d'une « feuille de route » pour lui permettre une transition en tant que mouvement vers un présent et futur désirable.

La transition ne sera pas la destination mais bien le chemin à emprunter.

Il n'y a pas de modèle unique et à recopier. C'est aux citoyens de décider. La destination doit être pensée collectivement avec l'ensemble des parties prenantes comme les habitants, les partenaires, les associations, le tissu économique, les agents et les élus.

La co-construction est un des fondements principaux du projet, en devenant « ville en transition », la collectivité veut se doter d'une démarche participative où chacun pourra s'exprimer et apporter « sa pierre à l'édifice ». La démocratie participative devenant un facteur majeur de réussite dans la transition écologique.



La ville en action pour amorcer la transition sur son territoire

Pour avancer sur ce sujet, la mairie a travaillé et continue ses travaux :

S'alimenter sainement et durablement

Notre alimentation est fortement dépendante des énergies fossiles, et une transition dans ce domaine est donc inévitable. Les changements associés peuvent concerner la mise en place de différents projets ayant pour but de protéger et respecter la biodiversité et les écosystèmes, d'être culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, nutritionnellement sûrs et sains, et permettant d'optimiser les ressources naturelles et humaines.

- Les pratiques agricoles pourraient évoluer vers une agriculture plus respectueuse vis-à-vis de l'environnement et moins consommatrice d'hydrocarbures (pétrole pour les pesticides et la mécanisation, gaz naturel pour les engrais minéraux). La permaculture offre des solutions pertinentes en matière agricole.
- Des projets pourraient avoir comme objectif de développer des potagers individuels ou collectifs (ex. : jardins familiaux), la plantation d'arbres ou le partage de graines, pour augmenter les savoirs, les pratiques et l'auto-production.
- Une relocalisation de la production distribution plus courts envisagés.

- Sur le **développement du marché du mercredi** sur la place de l'église
- **La plantation d'arbres**
- **La création d'un espace expérimental de permaculture**
- **L'introduction de produits bio et locaux à près de 50% dans la restauration scolaire** accompagnée d'une sensibilisation des écoliers à l'équilibre alimentaire
- **La transmission de connaissances** via notamment le programme consomm'acteur du SYMEVAD proposé aux habitants...



Continuer à préserver et renforcer notre biodiversité locale

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, etc.) et leurs interactions. Elle comprend trois niveaux interdépendants :

- **la diversité des milieux de vie à toutes les échelles** : des océans, prairies, forêts en passant par la mare du fond de son jardin, ou les espaces végétalisés en ville ;
- **la diversité des espèces** (y compris l'espèce humaine) qui vivent dans ces milieux ;
- **la diversité génétique des individus au sein de chaque espèce** : autrement dit, nous sommes tous différents !

La biodiversité offre des biens irremplaçables et indispensables à notre quotidien. L'oxygène que nous respirons, notre nourriture et l'eau que nous consommons, les médicaments ou encore de nombreuses matières premières qui nous servent à nous loger ou nous vêtir (bois, fibres telles que laine, coton, chanvre...) : tout cela nous vient de la nature.

Lorsqu'ils sont en bonne santé, les milieux naturels et les espèces nous rendent aussi des services inestimables, par exemple :

- **les tourbières, les forêts ou encore les océans séquestrent le carbone** et contribuent ainsi à lutter contre le changement climatique ;
- **la pollinisation, la fertilité des sols...** certaines espèces, notamment les insectes, **nous permettent d'avoir des fruits et légumes dans nos assiettes** ;
- **les végétaux**, en particulier dans les milieux humides, **contribuent à une épuration naturelle de l'eau** ;
- **les milieux humides protègent le littoral contre l'érosion, et atténuent l'intensité des risques naturels** comme les crues et les inondations ;
- **les milieux naturels et les espaces végétalisés dans les villes structurent nos paysages** et sont indispensables à notre bien-être.



Afin de préserver la biodiversité de son territoire et même la renforcer la municipalité a engagé de nombreuses actions :

- Des herbes folles aux pieds des arbres dans la rue, des terrains où la tonte est raisonnée, une prairie fleurie au cimetière, l'utilisation d'espèces végétales plus résistantes sont quelques actions concrètes qui s'inscrivent dans notre plan de gestion différenciée des espaces verts communaux. Ils contribuent à préserver nos ressources en eau tout en créant des espaces végétalisés qui peuvent également servir de zone refuge pour la faune comme les niches écologiques installées sur la commune (les hôtels à insecte, ou les mares biotope).
- La mise en place d'un éco-pâturage et de ruches
- La préservation et le renforcement des zones humides
- Le suivi annuel de l'évolution de notre biodiversité avec l'association Nord Nature Chico Mendés nous permet de dresser un bilan et de percevoir de manière concrète comment nos actions impactent positivement la faune et la flore.
- La sensibilisation des habitants et notamment des écoliers à la préservation de la biodiversité.



Travailler main dans la main avec nos citoyens

Pour construire une ville durable, il est nécessaire que la transition intègre les nouveaux principes de démocratie participative.

Le citoyen est un acteur indispensable dans la construction de la ville de demain.

Le dialogue avec les habitants de tous âges se fera dans notre ville à travers différents dispositifs qui pour certains doivent encore être précisés.

Pour se qualifier dans ce domaine, la ville a candidaté à un cycle de formation nommé « Vers des territoires participatifs » menés par le CERDD auquel la ville a été retenue. Pendant un an, un binôme élu/agent composé du maire et de la cheffe de projet ville en transition a suivi cette formation aux côtés d'autres collectivités afin de mener des expériences et des actions de démocratie participative.



Quelques actions nouvelles sont déjà en cours comme :

- L'intégration d'habitants volontaires ainsi que de plusieurs commerçants et entreprises Lambrésiennes dans notre comité de pilotage ville en transition. Régulièrement, ils sont invités à des réunions leur permettant de suivre l'évolution de notre démarche mais également d'émettre des suggestions, s'ils le souhaitent.
- La ville a également organisé son premier atelier citoyen consacré à la création d'un récit illustré, invitant les habitants petits et grands à imaginer la ville de Lambres-lez-Douai en 2050. Les idées proposées pendant l'atelier seront retranscrites pour la démarche « ville en transition » de Lambres-lez-Douai ainsi qu'un théâtre forum pour recueillir les bonnes idées des habitants sur ce qu'ils attendent de la ville de demain.



Le Plan Local D'Urbanisme en accord avec la volonté de préserver notre environnement

Depuis 2007, modifié en 2015, la municipalité dispose d'un projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.). Ce projet est matérialisé dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Le P.A.D.D. est décliné en cinq orientations, elles-mêmes divisées en plusieurs objectifs.

La première orientation du P.A.D.D. consiste à poursuivre la mise en valeur du cadre de vie de la commune. L'un des objectifs est particulièrement en lien avec le fleurissement de la ville puisqu'il vise à soigner la gestion des espaces publics.

Le développement des espaces de nature en ville et de leur accessibilité permettra aux habitants de disposer d'un poumon vert à proximité de leur logement. Ainsi, le Marais de Joncquoy et la jachère entre deux eaux doivent être aménagés au même titre que la Plaine de jeux l'a été. Afin de développer la qualité des espaces de nature en ville et de développer une sensibilité environnementale auprès des Lambrésiens, les espaces verts et les espaces publics seront éco-gérés.

La qualité des paysages du territoire, le fleurissement de la commune et la qualité des aménagements urbains (signalétiques, mobilier urbain, etc.) sont également au cœur des préoccupations communales.

La troisième orientation du P.A.D.D. est directement liée à la mise en valeur de la ville puisqu'elle consiste à poursuivre la mise en valeur du patrimoine écologique et paysager à travers **trois objectifs** :

1er objectif: développer la biodiversité communale et préserver les paysages.

Les paysages et la biodiversité communale sont intimement liés à la diversité des espaces de la commune : cours d'eau, plaine agricole intensive, jardins, vestiges de bocage. Le projet prévoit de préserver cette diversité et de multiplier les connexions entre les espaces naturels du territoire et ceux des territoires voisins. Les sites naturels communaux irriguant le tissu urbain seront mis en valeur et ouverts au public : Plaine de Jeux, Marais Joncquoy et jachère entre deux eaux, berges de la Scarpe, de la petite Sensée et jardins sur la Scarpe. Les boisements aujourd'hui présents seront préservés. Le boisement sera développé et notamment le long des routes.

Des cônes de vue sur la plaine agricole, sur la Scarpe, sur la Plaine de jeux et sur Douai seront préservés. Les vestiges bocagers présents dans la plaine seront préservés pour leur qualité paysagère et écologique. Les zones à dominante humide du S.D.A.G.E. seront préservées.

Les bords de la Scarpe et de la petite Sensée seront entretenus de manière à préserver leur fonctionnalité écologique et à mettre en valeur leur qualité paysagère dans le tissu urbain.

Le développement des connexions écologiques dans les espaces agricoles intensifs sera encouragé : plantation de haies, bandes enherbées entre les chemins et les champs, etc. Les corridors écologiques entre les espaces naturels de la commune et les espaces naturels des communes voisines seront développés.

La zone naturelle et sportive de la Brayelle (Douai) sera préservée. Les zones naturelles et agricoles tampons aux abords des zones de développement économique (bois de l'usine Renault, protection du hameau des Censes, etc.) seront préservées. Les entrées de villes garderont leur qualité paysagère ou seront traitées afin de mieux les marquer. Les jardins familiaux situés le long de la Scarpe ou prévus le long de la rocade seront préservés. Les berges de la Petite Sensée, dans la traversée de Lambres, sont un des points forts sur le plan environnemental comme les vestiges du bocage qui sont à préserver. Les connexions écologiques restent à développer sur le plateau agricole.





2ème objectif : **consommer le moins possible de terres agricoles.**

La ruralité de la commune doit être préservée. Cela passe par la conservation des exploitations agricoles et donc par la protection de leur outil de production. C'est pourquoi, afin de concilier développement urbain et conservation du caractère rural, un travail important sur l'aménagement des dents creuses et des cœurs d'îlots est au cœur du projet afin de limiter la consommation des terres agricoles.

3ème objectif : **assurer la perméabilité écologique des futurs aménagements.**

Tous les futurs aménagements et en particulier ceux concernant le développement de futurs quartiers intégreront des mesures visant à rendre ces aménagements perméables à la faune et à la flore.

Le P.L.U. prévoit également des orientations spécifiques d'aménagement en ce qui concerne les entrées de la ville de Lambres-lez-Douai qui constituent également les entrées d'agglomération du Douaisis. C'est pourquoi un soin particulier doit être apporté aux aménagements de ces espaces.

Les objectifs de l'aménagement de ce secteur sont : la réalisation de traitements paysagers qualitatifs, la limitation des dispositifs publicitaires, la sécurisation des circulations, la préservation des éléments structurants du paysage (boisements de qualité, haies, ripisylve, cours d'eau, etc.).

Le P.L.U. prévoit enfin une orientation d'aménagement concernant les abords des cours d'eau. La commune est traversée par plusieurs cours d'eaux qui présentent des atouts exceptionnels pour la qualité du cadre de vie du territoire. La commune a aménagé ces abords depuis plusieurs années.

L'Objectif de cette Orientation Aménagement et de Programmation est de présenter les principales orientations d'aménagements des abords des cours d'eau. Les objectifs de l'aménagement des abords des cours d'eau sont : la réalisation de traitements paysagers qualitatifs, la préservation des aménagements déjà réalisés, la poursuite du développement d'une biodiversité de qualité autour des cours d'eau, le maintien des continuités végétales le long des rives, l'impossibilité de créer des aménagements perturbateurs du régime hydrographique des cours d'eau, le maintien ou la réouverture des accès publics aux rives des cours d'eau, la sécurisation des circulations sur les berges.

Quelques actions concrètes

Obtention du label « Territoire Bio Engagé »

La commune a récemment reçu le label Territoire BIO Engagée qui valide l'engagement de la collectivité d'introduire des produits biologiques dans les menus de ses restaurants scolaires.

Le label « Territoire BIO Engagé », lancé par l'association bio régionale INTERBIO Nouvelle Aquitaine, distingue les collectivités territoriales ayant atteint les objectifs initialement fixés par le Grenelle de l'environnement et réaffirmés dans le cadre du Plan national Ambition Bio 2017. Dans les Hauts-de-France, le déploiement du label est porté par A PRO BIO. « Territoire BIO Engagé » garantit le niveau de réussite d'une collectivité territoriale et de ses acteurs dans son engagement pour développer ce mode de production biologique.

Avec plus de 36% d'introduction de produits biologiques dans la restauration scolaire, la ville est labélisée « 2 fourchettes » sur trois possibles pour sa première candidature ! Une belle réussite !

Cette certification, vient récompenser le travail mené depuis de nombreuses années afin de proposer une alimentation saine et de qualité aux écoliers Lambrésiens. Une action qui s'accompagne d'une sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire et d'une pédagogie autour du goût, du « bien manger » lors d'ateliers pédagogiques proposer tout au long de l'année auprès des écoles.

La réussite de notre action dans le domaine de l'alimentation est le fruit d'une étroite collaboration avec les différents services de la collectivité et les élus. Un travail de co-construction, d'enrichissement des compétences des uns et des autres permet une amélioration continue de notre action autour de l'alimentation durable. En tant que ville en transition, cette certification valorise la démarche et l'engagement de Lambres-lez-Douai en faveur de l'alimentation responsable, auprès des Lambrésiens.



Programme « éco-responsable » dans l'administration

La mairie est engagée dans une série d'actions visant à réduire sa consommation :

- Tous les papiers de bureau sont récupérés dans des poubelles spécifiques pour recyclage de ces matériaux en filière papier impression-écriture
- Utilisation de papier recyclé
- Numérisation et dématérialisation des documents
- Transmission aux élus et services des informations et documents par voie électronique
- Réduction des photocopies
- Collecte des piles usagées, des toners de photocopieurs
- Utilisation du vinaigre blanc pour l'entretien de la mairie
- Dématérialisation des documents

Lutter contre la pollution lumineuse : The Light Map

La ville a collaboré en 2021/2022 avec 5 étudiants de l'IMT de Douai sur la lutte contre la pollution lumineuse, voici la synthèse de leurs travaux :

Avez-vous déjà fait attention à votre ville la nuit, à ses lumières, ses décorations dans les périodes de fêtes ? Mais surtout, vous êtes-vous déjà demandé quel impact cette lumière artificielle peut avoir sur vous et sur les autres êtres vivants de la commune ? Et bien, c'est tout l'objet de notre projet : The Light Map.

La lumière artificielle est nocive à la fois pour notre santé et pour le bien-être de la faune locale. En effet, notre sommeil est de moins bonne qualité si nous nous endormons dans un noir seulement partiel. Pensant que c'est le jour, notre cerveau ne libère pas assez de mélatonine ce qui ralentit notre endormissement et rend notre sommeil plus fragile (il en va de même pour certains animaux).

Quant aux animaux nocturnes, ils en souffrent encore plus. Nombreuses sont les espèces qui chassent de nuit (les chauves-souris par exemple). A cause de lumières trop vives, ces espèces ne peuvent plus se déplacer, les lampadaires formant de véritables barrières infranchissables pour elles. Les lumières trop fortes peuvent également dévier certaines espèces de leur chemin habituel : certains oiseaux ou insectes ne peuvent plus suivre la lune pour se repérer à cause de lumières artificielles trop similaires.

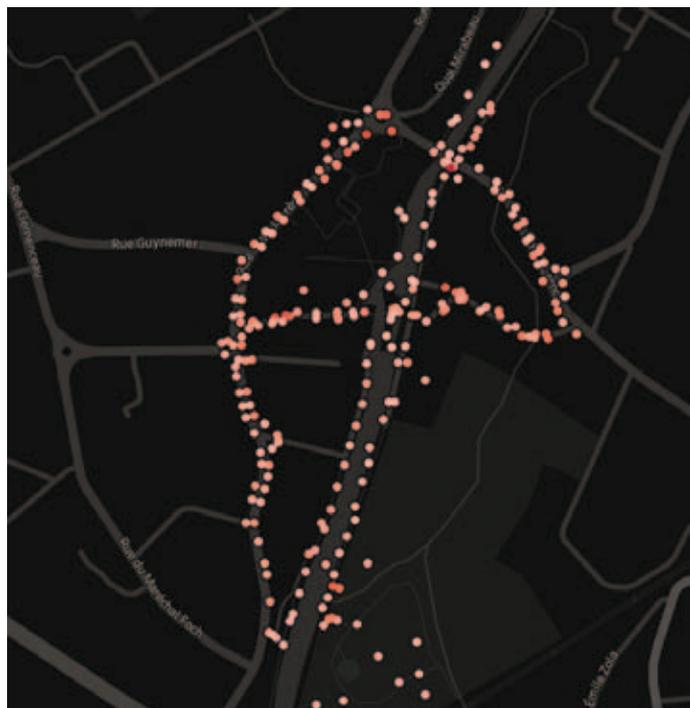
Certains animaux peuvent être confinés dans des zones géographiques car entourés de points lumineux trop effrayants. Ainsi, des espèces terrestres, aériennes ou même aquatiques peuvent se retrouver isolées dans un petit espace, ce qui favorise la consanguinité et les maladies. Enfin, et c'est le phénomène le plus connu : certains insectes, attirés par la lumière, volent toute la nuit autour des lampadaires, parfois jusqu'à épuisement. Comme vous pouvez le constater, l'éclairage humain a de nombreux effets nocifs pour la biodiversité.

Nous avons donc décidé de créer ce projet afin de sensibiliser à la protection de la biodiversité et de donner à la ville des pistes de recherches pour créer une trame noire (ou trame sombre). Des trames noires sont déjà présentes dans de nombreuses villes, comme à Douai par exemple.

Une trame noire consiste à assurer la présence, la nuit, d'ilots et corridors sombres où les animaux peuvent se déplacer et vivre sans lumière artificielle.

Nous avons donc passé plusieurs de nos soirées à arpenter les rues du centre-ville de Lambres-lez-Douai avec notre luxmètre pour relever l'intensité lumineuse ambiante, notamment autour de la mairie et sur les quais. Peut-être nous avez-vous déjà croisé.e.s !

Grâce à toutes ces mesures, nous avons donc créé une carte de l'intensité lumineuse dans le cœur de ville, ce qui nous a permis de déterminer les endroits les plus éclairés, ceux qui n'ont pas besoin de l'être autant, les lieux où la lumière peut être problématique ou nocive pour la biodiversité... Bien évidemment, il y a beaucoup de facteurs à prendre en compte, et cette carte n'est qu'un premier diagnostic pour estimer l'effet de l'éclairage sur la vie nocturne, mais c'est un pas de plus vers la ville de demain.



Evolution des émissions de GES de la Commune pour l'usage des bâtiments et de l'EP



Les résultats du dernier bilan carbone révèlent un poste majeur : le chauffage et deux secondaires : l'éclairage public et l'électricité pour nos bâtiments et font ressortir en 2019 un bilan de 471,7 tonnes d'émission GES.

L'évaluation couvre un an de fonctionnement et est comparée aux données de 2017 (date du début de suivi des consommations par le Conseil en Energie Partagé du Scot). Un tableau complet de suivi est mis en place afin de suivre les évolutions d'une année sur l'autre. Les opérations de renouvellement

d'éclairage public ont permis de réduire notre consommation d'éclairage public. La prise en compte d'une part plus importante d'énergie renouvelable avec notre fournisseur d'électricité dans le cadre de la négociation mutualisé avec l'UGAP ont contribué à réduire un peu plus notre part d'émission de gaz à effet de serre (GES).

Notre bilan carbone devrait sensiblement baissé fin d'année 2024, grâce à la rénovation énergétique des bâtiments communaux actuellement en cours.



2. Les grands projets

Rénovation énergétique des bâtiments communaux et introduction d'ENR&R

Depuis 2011, la ville a adhéré au Conseil en Energie Partagé du Syndicat Mixte du SCOT du Grand Douaisis.

Le Conseil en Energie Partagé (C.E.P.) nous accompagne techniquement afin que nous puissions identifier les solutions de rénovation judicieuses à mettre en place d'ici 2050 en adéquation avec les politiques de la ville en matière de gestion de patrimoine, d'amélioration du cadre de vie, de réduction des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre mais aussi de développement des énergies renouvelables. Ce service repose sur une méthodologie d'analyse et de suivi des consommations énergétiques du patrimoine communal (bâtiments, éclairage public...) et permet à la commune de bénéficier d'un conseil mutualisé et de maîtrise de ses consommations pour réaliser des rénovations importantes et justifiées de son patrimoine.

Début 2019, la ville de Lambres-lez-Douai accompagnée sur les problématiques climat-énergie de son patrimoine par le Service Energie Collectivité du Scot Grand Douaisis, a engagé un audit de son patrimoine et une étude de massification.

Objectifs : trouver et proposer à la commune des modèles juridiques et financiers innovants permettant d'accélérer, de massifier les rénovations énergétiques et le recours à des solutions d'ENR.

Lors de cette étude technique, 18 sites ont été retenus sur les 33 identifiés. Ils représentent ; 94% de la consommation des bâtiments, 90% de la facture énergétique annuelle, 78% de la surface patrimoniale. Les travaux de rénovation permettront d'atteindre à minima une économie d'énergie annuelle d'environ 1 265 000 kWh (soit 50% de la consommation totale des sites de la ville, et un gain d'environ 70 000€ par an).

C'est sur cette base que la collectivité a lancé un marché global de performance énergétique (MGPE).

L'organisme titulaire du MGPE devra :

- Concevoir et réaliser des travaux de rénovation énergétique, d'utilisation d'ENR prévus dans l'étude technique,
- Exploiter et effectuer la maintenance technique de tous les bâtiments communaux.

Ce MGPE, à l'échelle d'une commune de moins de 10 000 habitants, est une innovation en même temps qu'une approche de référence duplicable.

Ce projet ambitieux a été présenté récemment lors des Assises Européennes de la Transition Energétique 2022 qui ont eu lieu à Genève.



Les objectifs du MGPE, trouvent écho directement :

- **dans sa volonté de s'inscrire localement dans la Troisième Révolution Industrielle.** Un projet source d'efficacité énergétique où les bâtiments rénovés sont aussi producteurs d'énergie et où les énergies renouvelables sont distribuées.
- **dans sa démarche de ville en transition,** dans celle-ci est inscrit comme ambition : d'atteindre la neutralité carbone en 2050
- **dans le respect du décret éco-tertiaire**

En complément, depuis plusieurs années, un marché de rénovation de l'éclairage public est engagé annuellement avec le souci de diminuer l'intensité lumineuse et de réduire d'au moins 50 % les consommations : remplacement d'éclairage public énergivore par des points lumineux modernisés à LEDs bi puissance avec pose de régulateur de puissance permettant de baisser l'intensité lumineuse entre 23 h et 6 heures et étudie la possibilité d'éteindre certains points lumineux pour lutter contre la pollution lumineuse.

Dans chacun de nos projets de réhabilitation des voiries de nos résidences, sont intégrés l'infiltration des eaux pluviales, la pose de mobilier en plastique recyclé, de l'éclairage basse consommation. Des réflexions sont également menées sur la mise en place quand cela est possible de points d'apports volontaires des déchets ainsi que sur l'intégration de modes de déplacements doux.

La flotte de véhicules des services techniques comprend 4 véhicules électriques (2 kangoo, 1 zoé, 1 goupil). L'achat de véhicule électrique est privilégié lors des remplacements à venir.



Interview du Maire pour Planète Locale
BFM TV Grand Lille

Extension du cimetière

Le cimetière de Lambres-lez-Douai situé rue de l'Égalité à Lambres d'une surface de 9ha fait l'objet d'un projet d'extension. Cette extension d'une surface de 3,2 hectares se situera sur des parcelles utilisées juste à côté du cimetière actuelle.

Après une enquête publique réalisée en fin d'année 2021 et des études préalables nécessaires à l'implantation de nouvelles structures, la ville a choisi le prestataire en juin 2022 afin de débiter les travaux (phase 1) en septembre 2022.

Cette extension permettra de créer :

- Un colombarium
- Des cavurnes
- Des caveaux

Les travaux prévus pour la phase 1 sont les suivants :

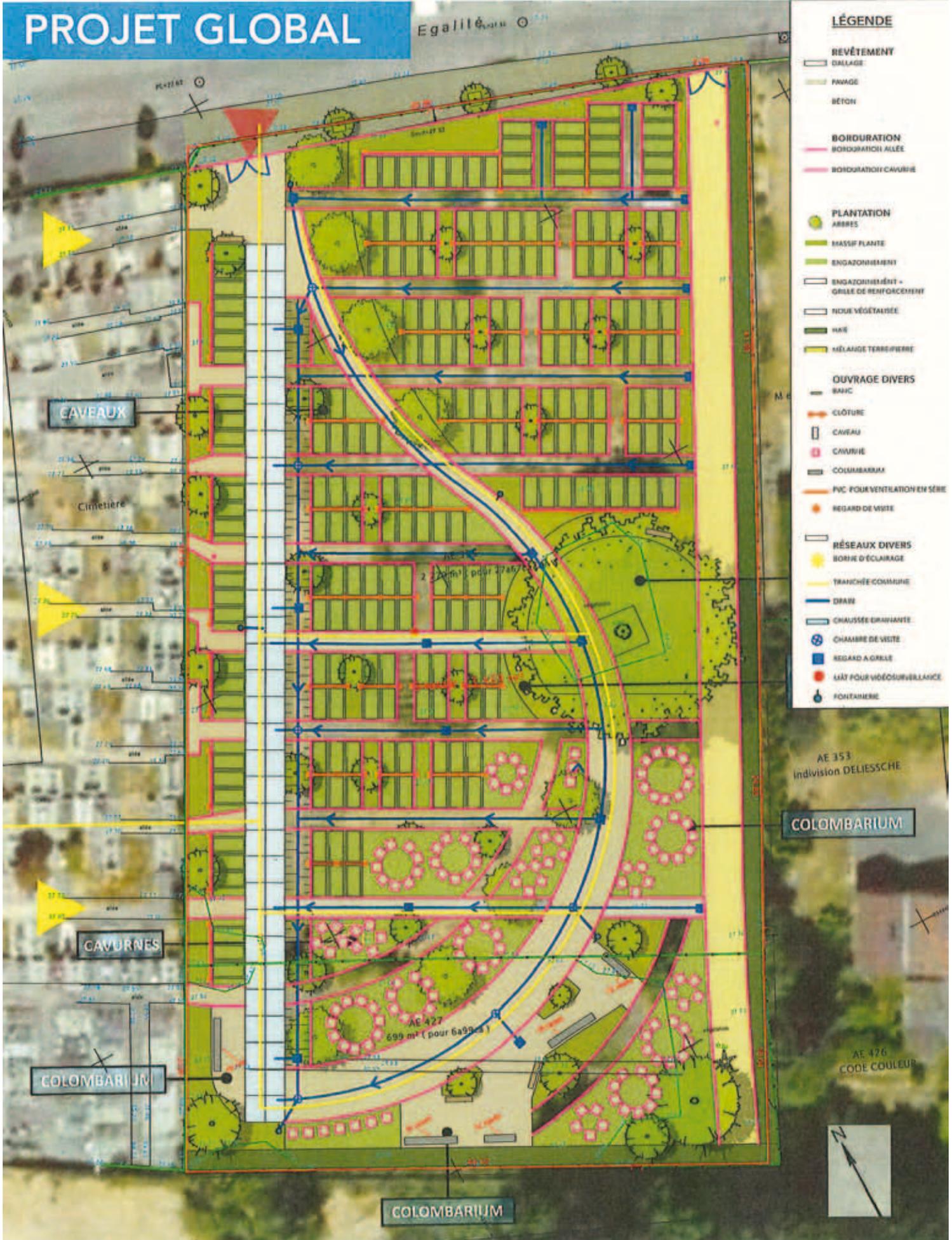
- Travaux préparatoires du terrain
- Profilage du terrain
- Dépose de clôture
- Réalisation de tranchée commune pour réseaux divers et éclairage
- Travaux de terrassements et évacuations pour revêtement et espaces verts
- Travaux de terrassements pour les caveaux, cavurnes et columbarium
- Fourniture et pose de borurations, fondations et de revêtements
- Fourniture et pose de caveaux, cavurnes et columbarium
- Fourniture et pose des ouvrages divers (clôture, banc, etc.)
- Préparation de sol
- Fourniture et plantations des végétaux
- Entretien des végétaux

> EXTENSION DU CIMÉTIÈRE DE LAMBRES-LEZ-DOUAI

TRANCHÉE COMMUNE ET RÉSEAUX D'EAUX PLUVIALES

PROJET GLOBAL

Egallé, 01



LÉGENDE

REVÈTEMENT

- DALLAGE
- PAVAGE
- BÉTON
- BORDURATION
- BORDURATION ALLEE
- BORDURATION CAVURIE

PLANTATION

- ARBRES
- MASSIF PLANTE
- ENGazonnement
- ENGazonnement + GRILLE DE RENFORCEMENT
- NOUE VÉGÉTALISÉE
- HAIE
- MÉLANGE TERRE/PIERRE

OUVRAGE DIVERS

- BANC
- CLÔTURE
- CAVEAU
- CAVURIE
- COLOMBARIUM
- PVC POUR VENTILATION EN SÈRE
- REGARD DE VISTE

RÉSEAUX DIVERS

- BORNE D'ÉCLAIRAGE
- TRANCHÉE COMMUNE
- DRAIN
- CHAUSSEE GRANULANTE
- CHAMBRE DE VISTE
- REGARD A GRELLE
- MAT POUR VIDEOSURVEILLANCE
- FONTAINE

AE 353
Indivision DELIESSCHE

COLOMBARIUM

AE 476
CODE COULEUR

COLOMBARIUM



Les logements du Square Le Châtelier

Le bailleur Maisons et Cités réalise actuellement une réhabilitation des appartements situés place Matteoli. Ces travaux consistent en l'installation d'une chaudière individuelle et l'isolation par l'intérieur contribueront à réduire les charges des locataires. D'autres travaux sont envisagés : démontage des installations électriques, modernisation des parties communes, remplacement des portes de cave et isolation du plafond.

Un logement témoin a été proposé à la visite lors des portes ouvertes et les différentes phases de travaux ont été présentées aux habitants lors d'une réunion publique.

A ce jour, un premier bâtiment est terminé. Les appartements sont en cours d'attribution. Les travaux dans un deuxième bâtiment ont commencé et dans quelques mois un large programme de rénovation de l'ensemble des logements va être engagé.



Des nouveaux projets de construction d'habitat se concrétisent

Concernant l'îlot rue de Douai / rue de la République, où sortira de terre un projet d'habitat mixte continue d'avance. En fin d'année 2022 est prévu la démolition des bâtiments qui abritaient les autocars Douaisiens. A ce jour, côté rue de la République est prévue la construction d'un immeuble collectif composé de 15 appartements et de 15 places de parkings. Côté rue de Douai, il s'agira de la construction de 20 maisons individuelles, de 20 places de stationnement complétée par 10 places à usage des visiteurs. La construction des logements devrait débuter en 2023.

Le partenariat avec SIA Habitat, nous a permis de relancer le projet de réhabilitation des logements situés dans la cité des Cheminots. Le projet d'aménagement prévoit la construction de 21 maisons individuelles, en front à rue, au niveau de la rue Paul Doumer, 6 maisons individuelles (T3), 2 petits immeubles composés de 12 type 2 et de 15 type 3 en locatif, 13 lots libres de constructeur ainsi que la réfection des voiries de la rue Paul Doumer avec création d'une piste cyclable.

Au premier semestre 2022, dans la rue Gallieni, la construction d'une résidence de 12 habitations sur lot libre débutera.

En complément, des travaux seront engagés par le bailleur Maisons et Cités pour la réhabilitation des 55 logements situés au Square le Châtelier au niveau BBC.



3. Animation et promotion de la démarche

Les outils de communication

<https://www.lambreslezdouai.fr/>

<https://www.lambreslezdouai.fr/la-mairie/les-labels/ville-3-fleurs>

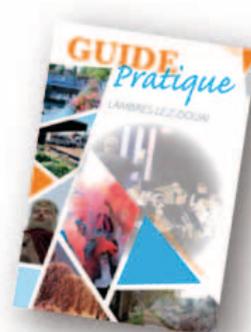
<https://www.lambreslezdouai.fr/la-ville/cadre-de-vie/concours-des-villes-et-villages-fleuris>



La ville de Lambres-lez-Douai, est dotée de plusieurs outils de communication dont le site Internet qui est accessible depuis tout type de terminaux mobiles (smartphone, tablette) . Une rubrique et plusieurs articles sont consacrés au cadre de vie, au développement durable et au label des villes et villages fleuris.



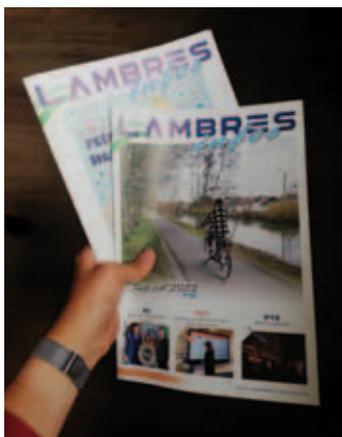
D'autres outils de communication sont également à notre disposition comme les panneaux d'affichages électroniques que le guide pratique.



Au site internet s'ajoute une page facebook qui permet à la commune de communiquer quotidiennement avec nos habitants et d'échanger avec eux. Ces deux nouveaux outils numériques ont été conçus pour plus d'ergonomie et d'interactivité avec nos citoyens.



Un bulletin municipal nommé « Lambres Infos » paraît 3 fois par an. Il est distribué à chaque foyer lambrésien. Il regroupe l'ensemble des informations municipales ainsi que l'actualité de la commune et de ses associations.



Plus récemment la ville s'est dotée d'une application mobile : Citykomi permettant d'alerter et d'informer instantanément les habitants inscrits grâce une notification émise sur le smartphone.



Promotion du label Villes et villages fleuris - Concours des façades et jardins fleuris

Le concours des façades et jardins fleuris, organisé par la ville, vient véritablement renforcer les efforts d'embellissement menés depuis plusieurs années par la municipalité. Il concerne les habitants inscrits à ce concours ouvert à tous, et plusieurs nouvelles inscriptions ont été enregistrées cette année. Pour cela, le jury, grille de notation en main, a parcouru les rues de la commune, à plusieurs reprises, pour

apprécier la qualité des façades et jardins au niveau décorations florales et végétales visibles de la rue.

De plus, chaque année la ville propose deux candidats au concours départemental des maisons fleuries. En 2014, l'un des candidats a reçu la plaque du département « Maison fleurie ». Un honneur et une véritable reconnaissance pour ce candidat qui participe depuis des années à ce concours avec grand succès. Il est aujourd'hui classé hors concours.



Le dialogue actif avec la population

L'ensemble de l'équipe municipale participe à une organisation optimale en matière de dialogue de proximité et de concertation avec la population sur tous les projets de la ville.

Des réunions publiques ont lieu deux fois par an dans chaque quartier de la commune. Ces réunions de quartiers sont l'occasion pour les élus de faire

un point sur l'avancée des projets et des travaux en cours, d'annoncer les différentes actualités de la commune et enfin la réunion se conclut sur un échange questions/réponses avec les habitants. A ce dialogue de proximité s'ajoute les comités de suivi créés à l'occasion de la mise en place de grands chantiers. Ils sont composés de plusieurs habitants qui représentent leur voisinage dans les discussions avec les élus et les partenaires en charge des travaux.



La démocratie participative

Faire de la démocratie participative, c'est mettre en place des dispositifs qui permettent d'associer la population en amont des décisions que les élus seront amenés à prendre en Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal des Enfants (C.M.E)

La Commune a décidé de créer un Conseil Municipal des Enfants pour permettre à chaque enfant de s'exprimer librement. Ce projet a pour finalité d'éduquer à la citoyenneté active et cela passe par la prise d'autonomie, de responsabilité.

Nous souhaitons donner aux enfants une vraie place dans la ville en favorisant le dialogue avec les élus mais plus largement entre eux et les adultes. Le C.M.E respecte la parité, il est composé de 27 conseillers, élus par leurs camarades. Les conseillers sont Lambrésiens scolarisés dans l'une de nos écoles, en classe de CE2, CM1 ou CM2. Les conseillers se réunissent régulièrement en commission afin de proposer différents projets sur des thèmes différents ; la solidarité, la vie scolaire, l'environnement, les travaux, les fêtes, la communication



Le Comité Lambres Jeunes (C.L.J)

Le C.L.J réunit les adolescents de la commune qui ont entre 11 et 17 ans. Le comité a pour vocation d'accompagner les jeunes Lambrésiens dans la mise en place de projets qui les concernent. Animé par le service enfance et jeunesse de la mairie en partenariat avec la MJC/Espace Hélios, ce comité se réunit environ 5 fois par an.

Le CLJ est notamment chargé d'organiser une journée dite «exceptionnelle ». Il s'agit d'une sortie programmée à l'attention des jeunes Lambrésiens et le séjour nature découverte, d'une durée de 15 jours qui a lieu chaque été au mois de juillet.

Un Comité Lambres Jeunes, qui aime « faire bouger sa ville ».



Le Conseil des Sages

Le Conseil des Sages réunit des personnes bénévoles de plus de cinquante-cinq ans qui souhaitent aider les élus grâce à leur réflexion et leur expérience acquise.

Il a un rôle de réflexion sur des dossiers proposés par le Conseil Municipal, mais aussi d'information des élus par la transmission d'idées, d'analyses, de

retour d'expérience sur tous les sujets intéressant la vie de la commune, dont il s'est directement saisi. Il se réunit en séance plénière au moins une fois par trimestre et pourra constituer s'il le souhaite des commissions de travail sur des thèmes choisis.

Le Conseil des Sages est une instance consultative et il n'a pas de pouvoir de décision. Le Conseil est composé de 12 membres maximum en ciblant la parité.

Les actions et événement de sensibilisation au respect de l'environnement

Actions de sensibilisation à la prévention et à la réduction des déchets

En partenariat avec le SYMEVAD (Syndicat Mixte d'élimination et de Valorisation des Déchets), différentes opérations sont menées pour participer aux efforts de prévention et de réduction des déchets ménagers. C'est ainsi que de nombreux concitoyens ont reçu une formation spécifique sur le compostage à domicile. Actuellement 585 foyers lambrésiens, soit près de 25% des habitants, sont dotés d'un kit de compostage permettant de transformer les déchets organiques de cuisine et du jardin afin d'obtenir un compost de bonne qualité. Plusieurs d'entre eux ont été désignés " guides-composteurs ".

D'autres actions sont proposées à la population telles que l'utilisation d'un autocollant Stop Pub, ainsi qu'une formation spécifique auprès des habitants volontaires pour les aider à mieux consommer et à réduire leur quantité de déchets à travers le programme « Consom'acteurs ». La ville de Lambres-lez-Douai a été l'une des villes pilotes qui a accueilli le programme sur son territoire qui a réuni une quinzaine de ménages.

Par ailleurs la municipalité a décidé de développer l'utilisation de produits naturels (vinaigre, bicarbonate...), en remplacement de produits chimiques, pour l'entretien des bâtiments afin de lutter contre les perturbateurs endocriniens.



Journée ville propre

Une fois par an, la ville mène une opération "Journée ville propre" en partenariat avec les associations, les écoles, le collège et les parents d'élèves, ce qui donne ainsi à chacun la possibilité de participer aux efforts de propreté de la commune, notamment dans les endroits excentrés.

Cette action est destinée à sensibiliser jeunes et moins jeunes à l'impact des déchets sur le cadre de vie et les écosystèmes.

En complément, la ville invite les habitants volontaires à constituer une brigade verte, le temps d'une matinée pour ramasser les déchets dans l'espace public.

Différentes actions de sensibilisation à la propreté sont menées tout au long de l'année, toujours en partenariat avec les écoles et les associations locales.

Aussi, divers moyens sont mis à disposition tels que:

- des collecteurs de piles usagées installés dans différents bâtiments communaux,
- des distributeurs de sacs ou des endroits aménagés (canisette) destinés à maîtriser la pollution canine.

Le nettoyage des trottoirs est effectué régulièrement également par les agents des services techniques.

Enfin, la municipalité a un contrat pour le balayage de toutes les rues.



Fête aux pays

Chaque année, la MJC/Espace Hélios en collaboration avec la commune organise la Fête au Pays sur le site du Parc Martial Vandewoestyne. Cet événement est éco-conçu et propose tout au long de la journée de nombreux spectacles et animations. Une partie de l'événement est consacrée à la sensibilisation à la protection de l'environnement à travers un rallye pédagogique et ludique nommé « Pass'Planète ». Une manifestation qui attire 10 000 personnes.



Un Marché aux fleurs au printemps

Au Pavillon de la Nature de Lambres-lez-Douai a eu lieu un Marché aux fleurs. Cette manifestation qui se déroule sur plusieurs jours est organisée en partenariat avec les associations de parents d'élèves des écoles Salengro, Gallieni et Anne Frank.

Pendant 3 jours, une mosaïque colorée de fleurs diverses a recouvert une partie du Parc Martial Vandewoestyne où se situe le pavillon de la nature. Les « amoureux » du jardinage viennent nombreux pour choisir les plantes, fleurs, légumes qui égayeront leurs balcons et leurs jardins pendant l'été. Durant 3 jours, les agents du service des espaces verts de la ville donne des conseils utiles et avisés sur les techniques de plantation et d'entretien en jardinage et proposent également de confectionner les jardinières sur place.

De nombreuses animations ont eu lieu pendant ces quelques jours :

- Le Repair Café Lambrésiens était présent afin de réparer vélos et outils de jardinage
- Des ateliers de création florale étaient proposés aux enfants et adultes par la fleuriste du centre-ville
- Des ateliers créatifs pour enfants pour fabriquer des objets avec des matériaux de récupération
- Des ateliers d'initiation à la pêche
- Un rallye photo nature
- Une balade découverte du site pour sensibiliser à la préservation de la biodiversité
- Un marché des producteurs locaux
- Un ciné plein air, en partenariat avec le Festi'Planète, avec la projection du film « Donne-moi des ailes »
- Du compost et du paillage ont été distribués gratuitement aux usagers.



Ateliers périscolaires pour sensibiliser au respect de l'environnement

La ville propose aux écoliers Lambrésiens de nombreux ateliers périscolaires sur des thèmes très diversifiés. C'est ainsi que les enfants inscrits ont pu participer à un atelier périscolaire sur le thème de la nature, du jardinage ou encore du Land Art. Pendant 1h chaque semaine, les enfants peuvent découvrir le site du parc Martial Vandewoestyne aux différentes saisons. Créer des œuvres avec les éléments de la nature, découvrir les insectes, leur construire un hôtel, identifier les différentes espèces de fleurs et de plantes, construire des nichoirs, jardiner ou encore assister à la tonte des moutons de Ouessant à l'éco-pâturage, toutes ces activités variées ont permis aux enfants d'être sensibilisés au respect de l'environnement.



Rendez-vous Jardin de Douaisis Agglo

Douaisis Agglo organise chaque année un programme d'animations « Si on agissait ? » dans le cadre de son agenda vert. La ville de Lambres-lez-Douai accueille chaque année l'un de ses ateliers sur des thèmes qui concernent la préservation de la nature.

En 2021, elle a accueilli l'atelier « Les haies pour la biodiversité » où les participants ont pu découvrir les essences à favoriser lors d'une plantation. En 2022, la ville accueillera l'atelier « Un nid, une hirondelle », les inscrits pourront découvrir les différentes hirondelles qui nichent dans notre région et les impacts des activités humaines sur ces oiseaux tout en créant un nichoir.



Les stages Varane

Pendant les vacances de février 2022, la ville a accueilli pendant deux semaines, en partenariat avec l'ES Lambres-lez-Douai, les stages de football Raphael Varane.

La première semaine était consacrée aux U9 et U10 et la deuxième aux U11 et U12, entraînés par des coachs professionnels dont Hervé Arsène et Michel Ettorre. Pendant toute la durée du stage, les jeunes ont alterné séances d'entraînements sur terrain synthétique, cours techniques avec support vidéo, interventions éducatives sur l'importance du sommeil et de l'hydratation entre autres ainsi qu'une sensibilisation sur l'entretien des terrains par Santiago, agent des services techniques de la ville. Les jeunes sont repartis ravis équipés de la tête aux pieds d'une tenue d'entraînement « Raphael Varane ».

Parcours du cœur

En partenariat avec l'antenne de Douai de la Fédération française de cardiologie, la ville a organisé durant trois jours le Parcours du cœur pour accueillir tous les élèves de maternelles et de primaires lambresiens ainsi que les élèves de 6e. Au programme, un ensemble d'animations pour écouter son cœur, son corps, être bien dans sa tête....

Ainsi sur le site du parc Martial Vandewoestyne, les jeunes ont pu être initiés aux gestes qui sauvent, être sensibilisés au goût et à l'équilibre alimentaire, pratiquer quelques activités sportives ou artistiques grâce à la présence de nos agents du périscolaire, des associations partenaires, et PEL. Ou encore profitez d'une visite du parc, réserve de biodiversité afin d'être sensibilisé à la vie dans une mare biotope. Une journée marquante pour tous pour former les citoyens de demain.

L'édition 2022, a été l'occasion d'une nouveauté avec l'organisation de 2 marches de 5 et 10km où les habitants étaient invités à participer.



Un retour aux sources à la Foire Expo Régionale de Douai

La ville s'est engagée dans le grand rendez-vous de la rentrée du Douaisis pour mettre en valeur ses expérimentations en termes de jardin au naturel.

Durant la foire exposition régionale de Douai qui a eu lieu du 7 au 16 septembre 2019, près de 70 000 visiteurs, dont de nombreux Lambrésiens, ont pu découvrir le travail des agents de la commune sur le thème des « jardins extra ordinaires ».

Pendant plusieurs mois l'équipe des espaces verts, s'est investie dans la conception d'un jardin naturel et durable. Un jardin qui est une invitation à un « Retour aux sources ». Une thématique qui n'a pas été choisie au hasard et qui s'intègre dans plusieurs actions de notre démarche de « Ville en transition » comme « développer l'échange autour du jardinage » ou « sensibiliser au développement durable ».

L'idée ? **Proposez aux habitants des aménagements paysagers qu'il est possible de reproduire chez soi qui allient praticité, esthétique et préservation de l'environnement.**

Au total, ce sont quatre implantations qui ont été présentées lors de l'exposition : un hôtel à insectes, une mare naturelle, une butte de permaculture et un bac aquaponie. Elles ont été conçues largement à base de matériaux de récupération. Elles permettent de favoriser la biodiversité, réduire les déchets verts, améliorer le rendement de son potager en limitant l'entretien ou encore préserver les milieux humides. En créant ces espaces, nous protégeons notre cadre de vie et notre environnement tout en embellissant son jardin.

Grâce aux fiches tutoriels disponibles sur notre site Internet et en Mairie, il est possible de découvrir, pas à pas, comment réaliser ces différentes installations chez soi.

Depuis la fin de la foire, le bac aquaponie a été installé au restaurant scolaire Salengro, l'hôtel à insectes devant le Pavillon de la Nature et la butte de permaculture au jardin coeur. Nous continuerons à utiliser ces éléments pour sensibiliser le plus grand nombre à ces techniques de gestion du jardin.



Partie 3

Une ville mobilisée pour son patrimoine naturel



1. Le service municipal des espaces verts

Le service des espaces verts de Lambres-lez-Douai est une équipe composée de **11,5 agents** décomposée comme suit :

- **7 agents** en charge de l'entretien des espaces verts
- **2 agents** en charge de l'entretien du cimetière, de la voirie et des terrains de sports
- **1 responsable** gestion différenciée
- **1,5 agents** en charge de la propreté de l'espace public.

L'équipe entretient au quotidien les espaces verts existants sur la commune et travaillent à la création régulière de nouveaux espaces verts.

Leurs missions sont les suivantes :

- Tonte, entretien et ramassage
- Plantation et taille des arbres
- Fleurissement annuel et bisannuel
- Fleurissement des bâtiments communaux
- Entretien des espaces verts du cimetière
- Entretien des espaces verts du centre-ville
- Propreté
- Renforcement et préservation de la biodiversité

Ils ont en charge l'entretien de **26 ha espaces verts** décomposés comme suit :

- Le parc M.Vandewoestyne **7ha** (espace naturel)
- Les espaces verts à caractère horticole **1,80 ha**
- Les jardins à vocation pédagogique **0,10 ha**
- Le cimetière communal **1 ha**
- Les espaces sportifs **5,50 ha**
- Les abords d'établissements publics **3,50 ha**
- Les abords des zones d'activités **1 ha**

Ces **26 ha d'espaces verts** sont enrichis de **1171 arbres** dont **356 arbres d'alignement**. Ce patrimoine arboré est l'objet d'une **Charte de l'arbre** (documents présentés en annexe)

Le matériel à la disposition des jardiniers est composé entre autres de :

- Un aspirateur de voirie (moteur électrique)
- 4 tracteurs
- 2 cuves à eau
- 2 camions bennes
- 1 fourgon
- 1 ensemble de petit matériel
- 1 tondeuse autoportée, kit mulching
- 2 motoculteurs-fraises
- 1 arroseur automatique des terrains de football
- 2 tondeuses autotractées
- 4 taille-haie
- 1 aspirateur à feuilles sur ridelles
- 1 décompacteur - 1 aérateur
- 2 tondeuses mulching
- 1 bac transport de matériaux tracteur J.Deere
- 4 souffleurs thermiques
- 2 tonnes à eau de 1000L tractable
- 1 broyeur à déchets végétaux de grande capacité
- 1 débroussailleuse avec brosse métallique
- 1 camion-benne électrique de type Goupil
- 1 camion poids lourd
- 1 cellule avec désherbeur de chemin et avec brosse métalliques
- 3 débroussailleuses
- 1 faucheuse

Grâce au travail des agents, les Lambrésiens peuvent apprécier le patrimoine végétal dans sa richesse et sa diversité.



Formation des agents



La commune accorde une grande importance au fleurissement et aux espaces verts. Les besoins grandissants, un programme de formation de nos agents est mis en place.

Ces dernières années certains d'entre eux ont pu suivre plusieurs stages sur divers sujets notamment:

- Signalisation temporaire des chantiers sur la voirie
- La protection de la santé du jardinier et des usagers
- Biodiversité et gestion différenciée – Propage & Florilèges prairies urbaines
- La sécurité dans les espaces verts
- La planification et le suivi de chantiers en espaces verts
- L'entretien durable et sans pesticide des terrains de sports et équipements associés
- Reconnaissance des oiseaux de jardin

Engagements financiers 2021

Le budget d'investissement dédié au service des espaces verts est de **134 294,87€**. Soit **5,57%** du budget global d'investissement de la commune.

Le budget de fonctionnement dédié au service des espaces verts (hors salaires) est **de 199 939,53€**.

Soit **3,59%** du budget global de fonctionnement de la commune.



2. Le patrimoine végétal et le fleurissement

Le Parc Martial Vandewoestyne

Le Parc Martial Vandewoestyne (anciennement «La Plaine de jeux») se situe au cœur de la commune dans le quartier Scarpe rive droite. Elle représente une surface approximative de 7 ha.

Le parc est bordée par le canal de la Scarpe et est traversée par la Petite Sensée. Cet espace est composé de deux parties. L'une est accessible au public.



Elle propose:
des surfaces importantes de pelouses entretenues offrant des lieux de jeux et de repos dont une partie en éco-pâturage.

- des massifs et des arbres de hauts jets,
- un verger,
- une mare biotope,
- une enceinte de jeux pour jeunes enfants.
- des arbres de maraudes
- un observatoire à oiseaux
- Bientôt, un parcours d'agrès de sports sur proposition du Conseil Municipal des Enfants

La partie fermée accueille le public régulièrement lors d'ateliers pédagogiques gratuits ouverts à tous ou lors du Marché aux fleurs. Ces ateliers ont pour objectifs de faire découvrir le lieu, les différentes techniques de gestion différenciée mises en place. Chaque année, cette partie du Parc rassemble de nombreux visiteurs lors de la Fête au Pays annuelle pour des spectacles, des animations, des stands sur le thème de l'environnement. Cette manifestation présente également le concours national d'attelage.

Cet espace est considéré comme le poumon vert de la ville et est très fréquenté. Le plan de gestion différenciée tient compte de l'existant végétal et de la fréquentation.

Depuis la mise en place du plan de gestion différenciée de nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées et plusieurs installations mises en place sur le site.

Telles que :

- Des ruches
- Des hôtels à insectes
- Un éco-pâturage
- Des espaces de fauche tardive
- Un nichoir pour martin-pêcheur

C'est également un site à vocation pédagogique, nombreuses sont les actions qui ont été réalisées avec les enfants des écoles ou des étudiants. L'objectif étant de sensibiliser aux techniques de gestion différenciée et de renforcer à travers ces actions liées, la biodiversité.

Depuis le 7 mai 2022, la plaine de jeux a été renommée Parc Martial Vandewoestyne, Maire honoraire de la commune qui a contribué à la création du site et l'émergence d'une politique centrée sur le développement durable à Lambres-lez-Douai.



Square Marc Dolez

Suite à la déconstruction d'une friche industrielle qui a eu lieu fin 2015, la commune a souhaité en lieu et place de cet ancien bâtiment aménager un espace paysager ouvert sur les bords de Scarpe, soulignant une volonté d'ouverture du centre-ville vers la rivière qui nous traverse, tout en développant le principe de renforcement de la « nature en ville ».

Les aménagements sont aujourd'hui terminés et le square **baptisé « Marc Dolez »** a été inauguré en juin 2018. Sur tout l'espace, des reliefs en terre, fleuris et arborés, évoquent le mouvement de l'eau. Les plantations sont constituées d'érables, et d'un

arbre de Judée. Une haie champêtre a été plantée formée, sur deux rangs, de charmes et de viburnum. Le chemin piétonnier, allant vers l'écluse, est bordé des mêmes espèces et de réverbères. **60% de graminées et 40% de vivaces** ont été semés, pour avoir un fleurissement durable et éviter une charge de travail supplémentaire aux services techniques.

Les massifs ont été recouverts de **paillage biodégradable** à base d'amidon et de copeaux. Une placette a été aménagée au centre du square autour d'une structure en acier Corten constituée de trois voiles symbolisant la force du vent et porteuses en lettres découpées au laser des trois valeurs de base de notre République : **Liberté, Egalité, Fraternité.**



Jardin Choeur, la permaculture commence à Lambres

Derrière les terrains de tennis, se cache un jardin "secret". Quelques privilégiés dont les enfants des écoles ont déjà eu l'occasion de le découvrir à travers plusieurs activités pédagogiques. **Dans ce havre verdoyant, on peut y découvrir de nombreux arbres fruitiers** : des pommiers, des poiriers, des pruniers, un cerisier... Tous de variétés anciennes. On y trouve également de jolis rosiers et **4 ruches**. Mais pas seulement... la ville y mène aussi **sa première expérience de permaculture**.

La permaculture c'est une forme d'agriculture qui ne demande que peu d'entretien, car elle s'appuie sur l'utilisation de plantes qui se complètent. Le but de cette méthode est de créer des systèmes qui s'inspirent de l'écologie naturelle. Elle est durable et économe en énergie.

Au jardin, c'est 5 buttes de permaculture qui ont été réalisées. Elles sont creusées sur 50 centimètres de profondeur, et se composent de différentes couches successives :

- Rondins de bois et branchages qui se décomposent lentement créant une humidité permanente.
- De compost
- De terre
- De paillage qui peut être composé de résidus de jardinage (tonte, taille, feuilles mortes...)

Ce paillage d'une épaisseur de 20 à 30 centimètres sert de couverture à la butte et l'alimente.

Au printemps, les premières plantations seront effectuées par les services des espaces verts et aussi par les écoliers. On pourra y apprécier fleurs, plantes aromatiques, légumes, petits fruitiers.

Cette méthode très productive, durable est particulièrement économe en eau et c'est aussi un cercle vertueux car l'ensemble des déchets verts sont réutilisés afin de nourrir la butte.



Le patrimoine arboré

Le patrimoine arboré de la commune se compose de **1180 arbres dont 356 sujets en alignement**.

La ville s'applique à diversifier son peuplement. Elle conçoit que les essences locales répondent à différents critères liés à l'aménagement urbain, mais ne leur concède pas le monopole de la culture. Il en va de même pour l'emploi d'«espèces types». À l'exemple du Ginkgo biloba, la valeur de certains végétaux «non indigènes» ne doit pas être ignorée.

Les espèces d'arbres sont choisies en fonction de plusieurs des critères comme la croissance de l'arbre et la structure du sol. Le service des espaces verts privilégie certaines essences locales comme le merisier, le chêne, le hêtre, l'aulne, l'érable, le charme, le saule et le châtaignier.

Pour assurer l'adaptation des sujets, nous tenons compte de la nature des sols en place, du climat, du site d'implantation dans le choix des sujets.

La Charte de l'arbre (document disponible en annexe)

La commune est engagée depuis plusieurs années dans le développement durable. Pour compléter ses efforts, la ville a mis en place une Charte de l'arbre. Lambres a toujours accordé une attention particulière à la place de l'arbre dans la ville tant sur sa pérennisation que sur sa gestion durable. Les réhabilitations de quartiers faites ces dernières années nous ont permis d'**augmenter le patrimoine arboré ainsi que le cadre de vie offert aux habitants**.

Encore plus d'arbres et création d'ilots de fraîcheur (document disponible en annexe)

Pour suivre l'objectif Zéro Carbone 2050 que s'est fixé la ville, des plantations d'arbres ont commencé en 2020.

La phase 1 de notre engagement est lancée: la plantation des premiers arbres. Ils ont été commandés localement chez Arbor à Vicq, pépiniériste. Le démarrage des plantations par l'entreprise Dehour à Lauwin-Planque a commencé le 14 décembre 2020.

Nous sommes également attentifs à :

- Utiliser des végétaux dont la taille adulte convient aux dimensions du site.
- Ne pas utiliser les espèces allergisantes ou qui comportent un risque de toxicité, ainsi que celles dont les fruits sont dangereux.
- Eviter les arbres à fruits sur les parkings, le long des trottoirs et des zones de stationnement mais privilégier leur plantation sur les zones engazonnées.
- Eviter les espèces à racines traçantes sur les voiries.

De plus, le service des espaces verts adopte le **principe de la taille raisonnée** qui respecte le végétal. Des tailles d'arbres qui sont toujours adaptées, justifiées et continues.

C'est ainsi que la commune a souhaité proposer à nos partenaires privés et publics de s'engager dans la Charte de l'arbre.

La Charte de l'arbre de la commune se décline en 4 grands axes : le développement du patrimoine arboré, les techniques de plantation, la préservation et l'entretien du patrimoine arboré et la communication. L'objectif de la charte de l'arbre étant de préserver et développer notre patrimoine arboré tout en assurant une gestion durable efficace sur l'ensemble du territoire.



2020, rappel des sites et des essences choisies :

- **Plaine de jeux** : 7 catalpas – 3 tilleuls
- **Square PN100** : 1 chêne vert
- **Espace Jean-Michel Stricanne** : 1 érable et 1 chêne en remplacement
- **Résidence Delestraint (espaces verts)** : 20 hêtres en alignement
- **Square Marc Dolez** : 7 catalpas et une haie de charmes autour de la stèle
- **Place Sigebert** : 3 platanes au niveau du boulodrome
- **Résidence Aubrac** : 1 hêtre pourpre
- **Rue Pierre Semard** : 1 acacia et 1 cerisier
- **Rue Lavoisier** : 1 sorbier



Au total, 56 arbres ont été plantés en hiver 2020 pour un montant de 12.000 € T.T.C. financé par le Crédit Agricole.



En 2021, on continue de planter à Lambres-lez-Douai:

- **Résidence Cordonnier** : 3 muriers
- **École de musique** : 1 Tuliper de Virginie
- **Groupe scolaire Gallieni** : 1 cormier, 1 merisier, 1 murier blanc, 1 châtaignier, 1 noisetier de Byzance, 1 Cornouiller mâle et 1 Amélanchier de Lamrck
- **Résidence Théodore Monod** : 3 tilleuls à grande feuilles et 1 coplame d'amérique
- **Square Pierre Sépard** : 1 mûrier et 1 tulipier de virginie
- **Près des terrains de foot** : 9 tilleuls

FOCUS : C'est bon pour le climat !

La plantation d'arbres dans la ville permettra de répondre en partie à l'objectif Zéro Carbone 2050 pour lequel s'est engagée la ville car pour rappel, les arbres ont pour rôle l'absorption du CO2 et réduisent ainsi la pollution de l'air. Ces nouveaux massifs végétaux constitueront également des îlots de fraîcheurs, une solution non négligeable pour contrer aux îlots de chaleur urbains qui, avec le réchauffement climatique intensifient les vagues de chaleur.

«Le concept des îlots de chaleur urbains (ICU) désigne les écarts de températures observés entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes. Ce phénomène se caractérise par son intensité qui s'exprime par la différence entre la température de l'air de la zone urbaine étudiée et la température mesurée en périphérie où cette dernière fait office de mesure de référence. Selon le Groupe intergouvernemental sur le climat (GIEC), onze des douze années les plus chaudes jamais observées dans le monde ont été enregistrées depuis 1995. Les espaces urbains, minéralisés, sont impactés par cette augmentation des températures qui accentue le phénomène d'ICU». (Caractérisation des îlots de chaleur et de fraîcheur urbains lyonnais à l'aide de mesures satellitaires, mobiles et participatives - Lucille Alonso)

Le fleurissement Lambrésien

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale embellit le cadre de vie des Lambrésiens en se dotant de moyens techniques, financiers et en personnel, en vue de donner à la ville, un aspect de jolie vitrine fleurie.

Cette volonté politique, mise en œuvre par un service technique investi, porte ses fruits puisque la commune, présente au Concours Régional des Villes et Villages Fleuris, a été récompensée en 2008 par une 1^{ère} fleur, en 2009 par une 2^e fleur, en 2010 par le 1^{er} Prix de la mise en valeur du Patrimoine par le fleurissement, en 2011 par une 3^{ème} fleur et en 2013 par la confirmation de la 3^{ème} fleur avec félicitations du jury, en 2016 la commune a été proposée à l'obtention de la 4^e fleur, en 2018 elle a confirmé ses 3 fleurs. Labels qu'il convient de renforcer par un travail au quotidien et une collaboration continue des habitants dont la participation active est requise.

Le service des espaces verts travaille sans relâche pour structurer de nouveaux massifs composés d'arbustes, de vivaces, de plantes mellifères afin d'éviter les annuelles. Les arbustes sont dits décoratifs pour offrir aux yeux des passants de jolis massifs.

La gestion différenciée, avec fauchage retardé et exportation locale des produits de fauche tardive de plusieurs espaces verts (4ha), s'accroît et offre des paysages très contrastés avec des zones plus « naturelles et champêtres ». C'est le cas dans la plaine de jeux permettant ainsi l'apparition d'espèces animales et végétales propices au développement de la flore et la faune de ce site.

En plus de ces efforts pour enrichir la biodiversité, la municipalité fait participer les enfants au fleurissement de la ville. Ainsi régulièrement des élèves participent à la réalisation des massifs fleuris ou de bacs à fleurs. Les animateurs leur ont d'abord expliqué comment structurer un massif, associer les couleurs (les contrastes et les camaïeux). Les enfants ont ensuite procédé à la plantation des végétaux,

ils ont pu concevoir eux-mêmes les bordures des massifs, la structure haute du massif ayant été conçue au préalable par le service des espaces verts de la commune. Les petits jardiniers en herbe ont privilégié les plantes favorisant la biodiversité en adéquation avec la politique de développement durable de la ville.

Tous ces efforts ne demandent qu'à être confortés afin que la ville de Lambres lez Douai demeure un lieu de vie de plus en plus agréable et remarquable.



Alambres, un fleurissement essentiellement écologique

L'ensemble du fleurissement de la commune est pensé afin de satisfaire nos objectifs environnementaux. Nous limitons les plantations d'annuelles afin de limiter les arrosages et préserver les ressources en eau.

Ainsi, nous choisissons des espèces annuelles horticoles aux intérêts mellifères. Ces espèces sont plantées dans les différents espaces de la ville pour répondre aux besoins esthétiques mais aussi à la

Les massifs floraux

Les massifs floraux de la ville sont structurés pour permettre la pérennité de ces derniers. La base de nos massifs est constituée d'arbustes à bois, aux feuillages et fruits décoratifs. Ils sont complétés par des plantes et des bulbes vivaces comme l'ail. Cette conception des massifs nous permet la création d'une pseudo pépinière au sein de nos massifs. C'est-à-dire qu'une partie de la plante vivace qui s'est bien développée peut être prélevée pour être réimplantée sur un autre espace. Au printemps, la structure du massif est renforcée avec des « poches » d'annuelles pour renforcer son esthétique.

Le service des espaces verts, conçoit les massifs afin qu'ils s'harmonisent avec son environnement. Différents critères sont pris en compte comme le patrimoine bâti, la géométrie de l'espace et la luminosité du lieu. L'intégration de ces particularités ont permis la création d'espaces singuliers comme la cour de la mairie. Le fleurissement de ce jardin met en valeur le patrimoine, la forme ronde de l'espace a permis de travailler les massifs comme une étoile chromatique. Le passant en fonction de sa position dans la cour peut apprécier le camaïeu de couleurs ou à l'inverse profiter des contrastes des différents massifs. Le rond-point Charles de Gaulle est travaillé selon le même principe.

Ainsi le long des axes routiers, notamment rue Clémenceau, des massifs serpentiformes ont été réalisés. Ces massifs sur un plan paysager et esthétique donnent une autre image et une autre ambiance au quartier en développant un cadre visuel agréable au lotissement tout en assurant la durabilité des plantations pour une gestion raisonnée.

structure du lieu, son positionnement etc.

Voici quelques exemples d'espèces plantées dans la commune : anthémis, cleome, coreopsis, cosmos, œillet d'inde, géranium lierre etc.

Cette utilisation des plantes mellifères nous permet de maintenir et développer une biodiversité et donc renforcer l'écosystème.

La forme serpentiforme donne un aspect réaliste au massif et souligne les attributs décoratifs (floraison, fructification, etc). Le choix des végétaux permet de fournir un habitat, nourriture et refuge pour les différentes espèces animales. Ces massifs apportent la solution sur une zone où il était nécessaire de trouver un juste équilibre entre biodiversité et fréquentation humaine.

Le rond-point Charles de Gaulle a été restructuré, dans le même esprit tout en symbolisant les trois quartiers de la ville avec la rivière Scarpe qui les traverse.



Fleurissement en pieds d'arbres

Depuis quelques années, la commune végétalise les pieds d'arbres avec des plantes vivaces. Objectif de ce fleurissement dans ces petits espaces est de ramener le végétal dans des espaces fortement minéralisés, améliorer le cadre de vie et l'aspect esthétique des pieds d'arbres. Le fleurissement aux pieds des arbres est l'une des techniques utilisées qui nous permet de n'utiliser aucun produit phytosanitaire. De plus, cela contribue à maintenir un sol meuble propice au maintien d'une humidité et d'une perméabilité du sol.

Quelques exemples de plantes vivaces utilisées en pied d'arbre : lierres panachés, géranium vivace, lamier etc.



Prairies fleuries

Dans toute la ville, des prairies fleuries sont semées régulièrement. Elles sont parfois l'objet d'animations pédagogiques.

A Lambres, nous possédons plusieurs types de prairies fleuries spécifiques à la typologie des lieux comme le mélange mellifère, fleurs des champs, sous-bois et lisière de bois, ripisylve, lutte intégrée qui ont pour objectif de renforcer la flore d'espèces disparues dans les divers écotones et favoriser le renforcement de notre écosystème.



Végétalisation des zones en schistes

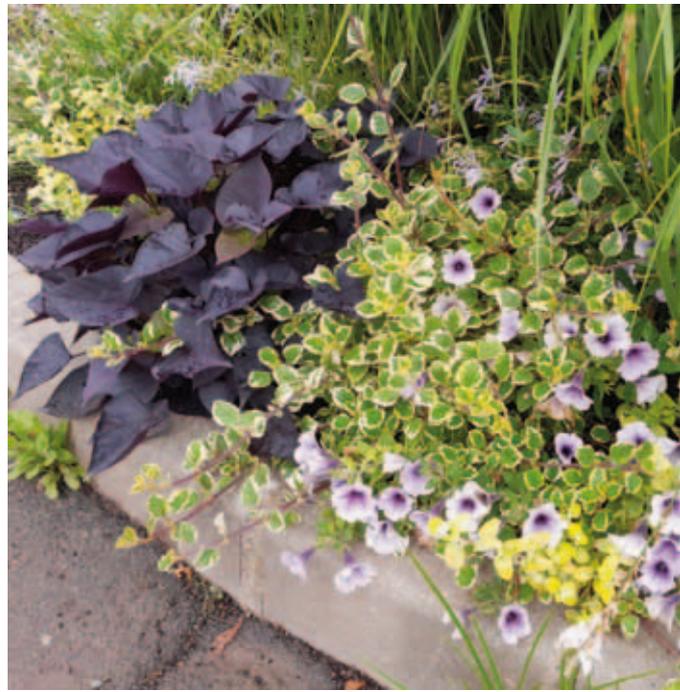
Rue Pasteur, sur le parking du collège et sur la zone des Censes sud les accotements en schistes, qui étaient traités précédemment avec un désherbeur thermique, sont progressivement végétalisés, par les services techniques, avec un trifolium spécifique, résistant à la sécheresse et au piétinement. Cette espèce de micro-trèfle ne nécessite aucun désherbage et peu d'entretien, 1 à 2 tontes par an. Cette végétalisation de certaines zones permet une réduction des coûts d'entretien et offre une esthétique naturelle à ces trottoirs.



Actions cimetières

Suite à une opération de reprise de concession, les espaces libérés ne sont pas toujours aux normes actuelles pour en réimplanter de nouvelles. Afin de faciliter l'entretien toujours en zéro phyto, ces espaces ont été plantés de vivaces en couvre sol. Dans le cadre de cette restructuration et d'une prochaine extension du cimetière municipal un groupe de travail a été constitué entre le service espaces verts et l'état civil pour que les contraintes d'entretien des espaces paysagers en zéro phyto soient prises en compte en amont de toute modification.









3. Gestion environnementale des espaces verts

Gestion différenciée des espaces verts

Cette démarche s'inscrit dans les différentes actions menées par la commune toujours soucieuse de préserver son environnement. Depuis quelques années, une gestion différenciée de plusieurs espaces verts est engagée, permettant ainsi d'offrir les paysages très contrastés avec des zones très soignées dans la ville mais aussi des zones plus naturelles et champêtres.



Gestion de l'eau

- Arrosage automatique, dosage mesuré
- Utilisation en priorité d'eaux pluviales récupérées
- Dispositif d'alimentation en eau des jardinières au goutte à goutte afin de limiter la consommation
- Arrosage automatique des massifs avec dosage mesuré (Rond-point clinique Saint Amé, cour de la mairie,...)
- Techniques culturales économisant l'eau (paillage, choix des végétaux...)

Le broyat de déchets végétaux est de plus en plus utilisé dans tous les massifs grâce à l'acquisition depuis quelques années d'un broyeur performant. La coque de cacao possède une valeur nutritive équivalente à celle d'un fumier naturel. La présence importante d'oligoéléments assure une croissance et une floraison optimales. En se décomposant, les coques apportent de la matière organique et allègent les sols. Ainsi, ce paillage organique enrichit et restructure les sols de façon naturelle tout en maintenant une humidité pour la plante.



Récupération des eaux pluviales pour l'arrosage

Deux citernes de stockage des eaux de pluie d'une capacité d'environ 20 000 litres chacune ont été installées aux ateliers municipaux. Cette eau sert au remplissage des citernes d'arrosages des plantes réparties dans la ville.

De plus, la ville a décidé de développer un projet de récupération des eaux pluviales pour l'arrosage à grande ampleur grâce aux toitures de la salle des sports Hennebois et des services techniques situés rue de la Paix.

Pour préserver les sols et les nappes phréatiques, les agents pratiquent désherbage thermique, les services techniques ont fait l'acquisition de matériel alternatif : une cellule avec brosses métalliques et désherbeur de chemin pour désherber les pavages et les parties en schiste.

Actions en faveur de la biodiversité

La mare biotope

Toujours soucieuse de préserver le cadre de vie et l'écologie dans l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la municipalité a réaménagé la mare biotope de la Plaine de jeux en 2010, en partenariat avec l'Association " Nord Nature Chico Mendes ".

Cette action a permis de renforcer l'étanchéité de la mare par la pose d'un géotextile et d'une géomembrane PEHD mais aussi de redessiner les berges, de développer la plantation de plantes aquatiques et d'en maximiser l'intérêt écologique.

Les plantes, qui ont un rôle important dans le processus naturel d'auto-épuration de la mare, ont été plantées afin d'y voir se développer une vie dont

l'observation fournira un excellent support pour de multiples activités pédagogiques prévues avec les écoles lambrésiennes.

Cette réalisation, qui s'inscrit dans le cadre du programme régional " Label Mare ", a été financée à près de 75% par diverses subventions et fonds de concours.

Aujourd'hui, la mare a complètement évolué : elle vit ! En effet, on peut y voir de plus en plus d'espèces d'animaux tels que des libellules, des grenouilles vertes et de nombreux insectes. Aux abords de cette mare, des tas de cailloux et de bois ont été déposés dans le but d'attirer les insectes et les lézards pour accroître la variété d'espèces qui vit dans cette zone.



Pour développer la pollinisation d'autres ruches ont été implantées dans une réserve de biodiversité appartenant à la commune appelée le verger Choeur.



Les ruches

Dans la continuité de la politique de renforcement de la biodiversité menée par la municipalité, la ville a implanté six ruches sur le site de la plaine de jeux, cinq ruches Warré et une ruche Kenyane. C'est Édouard Skowron, Lambrésien passionné d'apiculture, qui a conçu et fabriqué ces ruches avec des matériaux de récupération, même la peinture utilisée est bio. Les trois des ruches Warré sont habitées par les abeilles depuis l'implantation. La ruche Kenyane, fortement utilisée dans la production de miel bio, ainsi que les deux autres ruches Warré, ont accueilli plus tard des essaims d'abeilles déjà présents sur le territoire de la ville. Le principe de la ruche Warré est d'utiliser des boîtes plus petites (30x20 cm) sans y mettre de cadre ni de feuille de cire : ce sont les abeilles qui les construisent. Si la production de miel est moins importante avec ce système que dans une ruche classique, il présente plusieurs intérêts : il est plus facile à l'usage et les abeilles sont moins agressives. Cette nouvelle installation permet de polliniser les plantes à fleurs du site et de protéger les abeilles menacées par les pesticides, responsables de leur désorientation. Le rayon d'action des abeilles est de 3 km, la ville a donc recommandé d'éviter l'utilisation de pesticides très nocifs pour les abeilles. Depuis leur implantation diverses animations pédagogiques ont été organisées pour les enfants. Ils ont pu notamment goûter au miel issu de la récolte Lambrésienne.

L'éco-pâturage

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un éco-pâturage sur le parc M.Vandewoestyne. Cet éco-pâturage est composé d'une quinzaine de moutons d'Ouessant. C'est la race la plus petite du monde, originaire de l'île d'Ouessant dans le Finistère. Ils sont particulièrement intéressants pour l'entretien des parcs et jardins. Depuis 2021, un second lieu d'éco-pâturage a été identifié sur le site du « Bois Samain».

L'éco pâturage est une technique alternative d'entretien des espaces verts par des herbivores en substitution à l'entretien mécanique.

La mise en place d'un éco-pâturage a plusieurs intérêts :

- Le renforcement de la biodiversité grâce au régime sélectif du mouton, qui permet

indirectement de faire apparaître de nouvelles espèces sensibles à croissance lente et limiter le développement des espèces envahissantes. Le renforcement de la biodiversité est également assuré par une fertilisation naturelle des sols. Les excréments des animaux herbivores permettent l'apparition d'espèces auxiliaires.

- La diminution du bilan carbone, l'éco-pâturage permet l'entretien naturel du site, évite l'entretien mécanique et donc contribue à la diminution des émissions de carbone.
- La réduction des déchets verts
- L'aspect social et pédagogique, l'éco-pâturage étant implanté sur le parc M.Vandewoestyne (site à vocation pédagogique) il permet de renforcer les animations avec les enfants des écoles, les habitants etc.



La dégradation de l'environnement entraîne une disparité dans l'offre d'abris qui sont à leur disposition. De ce fait les insectes sont parfois obligés de fuir pour trouver refuge ailleurs ce qui entraîne parfois des difficultés pour développer et renforcer la biodiversité.

Pour pallier à ce phénomène, plusieurs refuges pour les insectes ont été aménagés. Une vingtaine d'enfants de 6 à 7 ans ont construit un hôtel à insectes pendant les vacances d'été sur le site de la plaine de jeux. Chaque espèce dispose d'un espace dédié composé de nattes de roseaux, vieux bois secs, briques creuses, paille et morceaux de branches afin d'héberger bourdons, coccinelles, abeilles et insectes xylophages. Pour certains ils y construiront leurs nids, d'autres ne le verront que comme un abri provisoire pour un temps limité. L'emplacement de l'hôtel à insectes est donc primordial il est orienté au sud face au soleil, le dos aux vents dominants. Il est situé aux abords d'une prairie fleurie pour que les insectes profitent de cette nourriture.

Ces constructions accueillent pontes et larves, ce qui permet d'enrichir au fil des années la micro faune d'insectes auxiliaires, utiles pour lutter contre les parasites des plantes et faciliter la pollinisation de la plaine de jeux.



Depuis deux autres hôtels à insectes ont été construits dont l'un avec toiture végétalisée mais toujours avec des matériaux de récupération.



L'inventaire faunistique et floristique avec Nord Nature Chico Mendes

Dans le cadre de la démarche « ville en transition », la ville de Lambres a identifié comme **prioritaire d'inventorier la faune et la flore Lambrésienne dans le cadre de sa politique de renforcement de la biodiversité.**

Pour cela, la commune a fait appel aux services de l'association Nord Nature Chico Mendés qui a réalisé un inventaire initial de la faune et la flore. Les deux premiers inventaires diurne et nocturne ont recensé des espèces floristiques comme le myosotis des bois, une espèce protégée et **la potentille de Norvège qui est une espèce rare.** L'inventaire nocturne accompli grâce au procédé de la « repasse », qui consiste à parcourir les secteurs à étudier en émettant régulièrement avec un magnétophone plusieurs séquences des chants des différentes espèces. **Ce procédé a révélé la présence d'une chouette hulotte.** De plus, dans la mare de la Plaine de jeux, il a été observé des tritons alpestres et ponctués ainsi que des grenouilles rousses et des grenouilles vertes rieuses.



Ces deux premiers inventaires ont été complétés par une formation interne. 10 agents des services techniques municipaux ont suivi cette formation, qui avait pour thème ; l'utilisation du protocole PROPAGE (Protocole Papillons Gestionnaires). Volontairement simple ce protocole consiste à dénombrer et identifier les papillons les plus communs en se déplaçant dans une parcelle, en son milieu. Seuls les papillons observés dans une boîte imaginaire de 5 mètres de côté autour de l'observateur sont comptés. Aujourd'hui, ces agents sont initiés à ce protocole et donc sont autonomes dans l'identification des papillons.

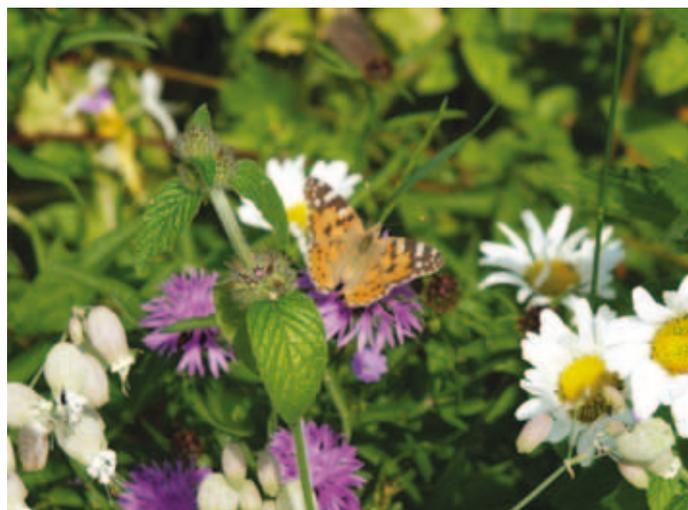
Aujourd'hui ces inventaires concernent uniquement le territoire du parc Martial Vandewoestyne et le « Bois Samain ». Par la suite, l'inventaire du reste du territoire sera lui réalisé par tranche.

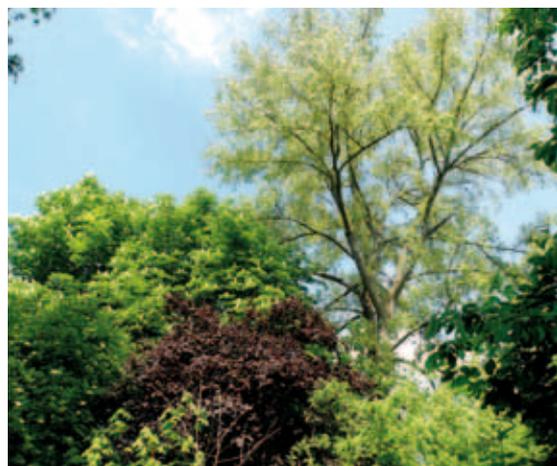
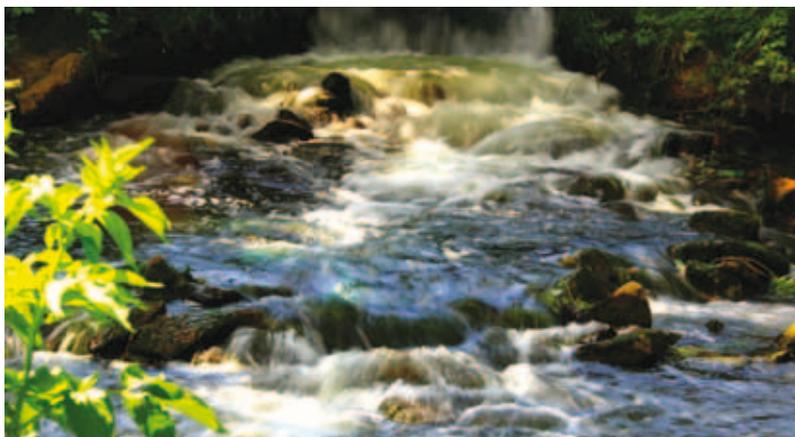
Aidée par l'association Nord Nature Chico Mendés dans sa démarche, vous trouverez ci-dessous la conclusion de l'association suite à ce premier inventaire.

« Les sites de Lambres-lez-Douai sont inscrits dans un cadre très urbanisé et fragmenté (présence d'une voie ferrée, de routes, etc.). Cependant, la mosaïque de milieux déjà existante et la diversité faunistique et floristique présente permettent de considérer ce site comme un élément important de la trame verte et bleue. Cette diversité révèle également un potentiel important en termes d'amélioration et de préservation de la biodiversité.

La gestion actuelle mise en place est déjà considérée comme extensive mais peut encore tendre vers une gestion plus écologique des milieux. La possibilité de restaurer ou d'améliorer certains milieux existants est à la portée de la commune. De nombreux acteurs du territoire et de la préservation de l'environnement peuvent accompagner ces démarches.

Il est important de souligner, encore une fois, que ces changements de pratiques et l'amélioration de la biodiversité ne seront accomplis que lorsque l'ensemble des acteurs et utilisateurs du site seront en accord. C'est pourquoi, il est important que la commune communique auprès du grand public sur son engagement envers la biodiversité et un meilleur cadre de vie ».









4. Qualité du cadre de vie et de l'espace public

Règlement Local de Publicité

Lambres-lez-Douai est un bourg localisé en continuité du pôle urbain de Douai limitrophe avec les Communes de Douai, Cuincy, Brebières, Corbehem, Courchelettes, Férin et Sin-le-Noble.

Lambres s'est développée au sein de la vallée moyenne de la Scarpe, ce qui a provoqué la convergence de nombreux moyens de communication permettant de se connecter rapidement avec les grands centres urbains et économiques de la région :

- La RD650 classée voie à grande circulation reliant Douai à Arras, se connectant à l'A1 permettant de rejoindre rapidement l'A26 ;
- Le canal de dérivation de la Scarpe ;
- La rivière canalisée de la Scarpe ;
- La ligne de chemin de fer reliant Douai à Arras.

Par ailleurs, perpendiculairement à ces grands axes de communication, les principales voies structurantes sont : la RD421 se connectant rapidement à l'A1 via l'A21 et la RD643 reliant Calais à Metz.

Lambres est reliée aux Communes voisines par les RD956, RD25 et RD325.

Cette situation de passage fait de Lambres un pôle important dans le réseau de transports. Le territoire communal est donc coupé par six grands axes dont deux segmentant la zone urbaine agglomérée. De plus, à proximité de la Commune, passent l'autoroute A1 allant de Lille à Paris, accessible par l'échangeur de Fresnes-les-Montauban et la ligne TGV Nord-Europe longeant l'A1.

Depuis plus de 15 ans, la Municipalité a fait de cette situation une force en cherchant sans cesse à améliorer le cadre de vie de ses habitants. De nombreuses labellisations sont venues récompenser cette démarche :

- 3 fleurs au titre des villes fleuries ;
- 4 arobas au titre des villes internet ;
- Réseau Ville Amie des Enfants, animé par l'UNICEF
- Label «Ville Active et Sportive» 2 lauriers pour son activité sportive adaptée aux besoins de la population.

La préservation et l'embellissement du cadre de vie constituent donc le fil rouge de l'action municipale. Ce qui fait de Lambres une véritable ville à la campagne, accueillante, active et agréable à vivre pour tous. Le plan local d'urbanisme (P.L.U.) a récemment été révisé sur cette base. Le projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) prévoit l'instauration d'un règlement local de publicité (R.L.P.).



En effet, dans le cadre de la politique d'amélioration du cadre de vie, un soin particulier est apporté au traitement paysager des entrées de ville. Or, les entrées de ville sont notamment constituées par les grands axes de circulation précités. Ces voies étant extrêmement empruntées, les dispositifs d'affichage publicitaire y sont très présents et représentent en conséquence une pollution visuelle importante néfaste à la qualité du cadre de vie. Le R.L.P. permet de lutter contre cette nuisance.

Le R.L.P. approuvé en Conseil municipal de décembre 2014 fixent notamment comme grands principes la limitation du nombre de dispositifs par unité foncière, la limitation de leurs dimensions ainsi que l'encadrement de leur aspect esthétique.

Depuis la mise en œuvre du R.L.P, 101 panneaux non-conforment au R.L.P, 73 ont été démontés. On constate donc une nette diminution de la pollution visuelle et des panneaux d'affichage publicitaire dans notre ville.



Hôtel de Ville
1, rue Jules Ferry
59552 Lambres-lez-Douai
Tél : 03.27.95.95.00
www.lambreslezdouai.fr